

Plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse

Compte-rendu de la matinée de rencontres

*« Présentation d'un panorama socio-démographique du Sud
de l'entre Sambre et Meuse : des chiffres pour l'action »*

30 septembre 2008

Novembre 2008

Avec le soutien de la Communauté française
Direction Générale de la Santé



Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction | 3 |
| 1.1. Présentation d'un panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse : des chiffres pour l'action | 3 |
| 1.2. Programme de la matinée | 3 |
| 2. Présentation de la plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse | 4 |
| 2.1. Origine du projet | 4 |
| 2.2. Mise en place de la plate-forme | 5 |
| 2.3. Premières réalisations | 6 |
| 3. Outils statistiques et panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse | 8 |
| 3.1. Les spécificités de la démographie à l'échelle locale | 8 |
| 3.2. Le portrait « socio-démographique » actuel des communes du Sud de l'entre Sambre et Meuse | 16 |
| 3.3. Indicateur synthétique des conditions de vie | 23 |
| 3.4. Des outils pour les communes : Cytise web et Cytise quartiers | 26 |
| 4. Débats et échanges | 34 |
| 5. Conclusion et perspectives | 35 |
| 6. Annexes | 36 |

1. Introduction

1.1. Présentation d'un panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse : des chiffres pour l'action

A destination des acteurs locaux (élus, professionnels, ...) travaillant dans les secteurs de l'environnement, du social, de la culture et de l'économie, cette matinée a été construite sur base de la présentation d'outils statistiques et d'une analyse socio-démographique du territoire du Sud de l'entre Sambre et Meuse (plus précisément des communes de Beaumont, Chimay, Couvin, Doische, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance et Viroinval).

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse, et plus particulièrement des organismes suivants :

- Aide et Soins à Domicile Hainaut Oriental – Croix Jaune et Blanche
- Centre de Guidance de Chimay – Antenne du Centre de Guidance de Jolimont
- Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin
- Centre PMS de la Communauté française de Couvin
- Fondation Rurale de Wallonie – Antenne de l'entre Sambre et Meuse
- Plan de Prévention de Proximité du Chimay

Les objectifs de cette rencontre étaient de proposer aux participants :

- la découverte de nouveaux outils d'analyse
- l'identification de points forts et faibles du territoire
- la participation à l'identification des actions prioritaires à mener pour le développement du territoire
- la découverte d'un dispositif local issu d'un partenariat intersectoriel
- le développement de nouveaux partenariats

1.2. Programme de la matinée

9h00 Accueil

9h15

Présentation de la plate-forme intersectorielle du sud de l'entre Sambre et Meuse

9h45

Outils statistiques et panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse, par Thierry Eggerickx, chercheur qualifié au FNRS et Jean-Paul Sanderson, assistant de recherche (Centre de recherche en démographie et société de l'UCL)

10h45 Pause

11h00

Débat et échanges

12h00

Conclusions et perspectives

12h15 Repas (en collaboration avec la section « hôtellerie » de l'Institut Technique de la Communauté française de Rance)

2. Présentation de la plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse

2.1. Origine du projet

La plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse trouve son origine dans la rencontre du 7 juin 2006 « *Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?* » (compte rendu de cette matinée de rencontre accessible à l'adresse suivante : http://www.clpsct.org/files/matinee_rencontre_07_06.pdf)

De manière transversale, les échanges de cette rencontre ont été traversés par deux approches précises :

- une approche globale de la santé : la santé est une ressource qui permet aux personnes d'atteindre un bien-être, de satisfaire leurs ambitions et d'agir sur leur environnement physique et social. Il faut ainsi la considérer de manière globale et prendre en compte l'ensemble des facteurs (déterminants de la santé) qui l'influence :
 - o les facteurs biologiques et génétiques,
 - o les habitudes de vie : consommation, activité physique, sommeil, alimentation, gestion du stress, ...
 - o l'environnement physique et social : air, eau, bruit, sécurité, habitat, revenus, emploi, vie sociale et culturelle, ...
 - o l'accessibilité aux structures de santé.
- le développement local : défini par Dominique Decoster, Directrice de l'Unité de Développement Local et Territorial de l'ULB comme un « processus collectif d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité : l'être humain » (voir annexe 1)

Lors de cette rencontre, les acteurs locaux présents ont fait les constats suivants :

- la qualité de vie des personnes est influencée par de multiples déterminants propres à plusieurs secteurs : environnemental, social, économique et culturel.
- l'efficacité des projets locaux voulant intervenir pour améliorer cette qualité de vie est conditionnée par une meilleure collaboration entre les acteurs issus de ces différents secteurs, une démarche encore peu courante sur ce territoire.
- les acteurs locaux développent régulièrement des projets dans le cadre d'une démarche partenariale (beaucoup de collaborations et existence de réseaux entre les acteurs du monde socio-culturel) mais par contre, l'articulation entre les différents secteurs semble moins présente.

Faisant suite à cet événement et sur base de ces constats, plusieurs associations locales ont souhaité poursuivre la réflexion en se donnant pour objectif de mettre en place une plate-forme intersectorielle.

La définition du projet a été affinée pour vérifier qu'il n'y avait pas de redondance avec des démarches existantes (telles que les coordinations sociales locales, ...). Différents éléments ont ainsi été mis en avant comme étant spécifiques à la démarche proposée :

- la couverture territoriale : le territoire concerné est plus étendu que celui des coordinations locales puisqu'il reprend les cinq communes de la botte du Hainaut et

Couvin, Viroinval et Doische (le territoire pertinent a en effet été élargi à la demande de certains acteurs développant des collaborations avec ces communes du sud de la Province de Namur).

- l'intersectorialité : la volonté est ici de décloisonner la réflexion pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs dont les activités ont un impact sur la qualité de vie des citoyens.

2.2. Mise en place de la plate-forme

Les membres ont travaillé ensuite sur la construction de l'identité de la plate-forme et sur l'élaboration de son mode de fonctionnement.

Pour ce faire, une charte d'engagement a été créée collégialement.

Cette charte est actuellement signée par les organismes suivants :

- Fondation Rurale de Wallonie (antenne entre Sambre et Meuse),
- Centre de Guidance de Chimay,
- Aide et Soins à Domicile Hainaut Oriental,
- Centre PMS de la Communauté française (Couvin),
- Aide à Domicile en Milieu Rural,
- Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin.

En dehors de cet engagement plus formel, d'autres institutions locales apportent, ponctuellement ou régulièrement, leur soutien et leur expertise aux démarches entreprises par la plate-forme intersectorielle.

La charte reprend les éléments suivants :

1. Définition de la plate-forme

Cette plate-forme est définie comme un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour les institutions et organismes issus de différents secteurs (économique, culturel, social et environnemental, ...) et qui désirent travailler sur le développement local et sur l'amélioration de la santé et du bien-être de la population du sud de l'entre Sambre et Meuse.

Les membres de cette plate-forme se reconnaissent mutuellement des compétences et une capacité d'influence. La plate-forme fait ainsi apparaître les complémentarités entre ses membres et favorise la communication et leur aptitude à agir ensemble. Elle devient ainsi un outil pouvant générer réflexions et actions pour le développement et la revitalisation du territoire couvert.

2. Objectifs

Les objectifs de la plate-forme intersectorielle sont les suivants :

- identifier des acteurs locaux issus de différents secteurs.
- donner une plus grande visibilité et accessibilité à l'information et aux ressources existantes.
- fédérer des acteurs locaux dont les actions ont un impact sur la santé et sur la qualité de vie des citoyens de leur territoire.
- développer un effet « caisse de résonance » pour les activités organisées par les différents secteurs : visibilité et reconnaissance à plus grande échelle, meilleure diffusion de l'information, association positive à une démarche symbolisant le dynamisme, la collaboration et la mobilisation d'une région

- réaliser des économies d'échelle par la mutualisation des ressources et des compétences.

Les moyens que la plate-forme va développer pour atteindre ces objectifs sont :

- la mise en commun des ressources, des connaissances et de l'expertise de chaque secteur, afin de construire une vision globale des problématiques qui les intéressent.
- la mise en place de projets ou d'interventions basés sur cette vision globale et intersectorielle.
- la connexion entre réseaux, via l'appartenance des membres de la plate-forme à différents réseaux existants.
- la mise à disposition des capacités et des moyens permettant d'agir sur des problèmes complexes qui ne peuvent être résolus par un seul secteur.
- le développement, par le maillage des institutions, d'une capacité de réaction et de mobilisation rapide permettant, par exemple, de réagir à des situations « urgentes », de se placer au mieux sur différents appels à projets, ...

3. Mode de fonctionnement

Concrètement, les associations signataires de la charte s'engagent à désigner une personne représentant l'organisme au sein du groupe de travail de la plate-forme intersectorielle.

Cette personne a pour tâches :

- de participer aux réunions du comité de pilotage (dont la fréquence est déterminée par l'ensemble des partenaires – en moyenne 6 réunions par an) et de participer aux groupes de travail en fonction de ses possibilités et de ses compétences.
- de faire des propositions (de projets, d'actions, d'amélioration du fonctionnement, ...) et de soutenir la mise en place et la gestion de la plate-forme intersectorielle.
- de s'engager à organiser et à mettre en place des projets répondant aux objectifs de la plate-forme intersectorielle.

Les décisions concernant l'évolution de la plate-forme et les projets qui en découlent sont prises en concertation avec l'ensemble des organismes présents (en cas de vote, la décision est prise à la majorité simple des personnes présentes).

2.3. Premières réalisations

Pour atteindre les objectifs fixés, les membres de la plate-forme ont choisi de mettre en œuvre les démarches suivantes :

1. Construction d'un site web

Ce site web, outil au service de l'échange, du partenariat et de l'émergence de projet, permettra :

- de relayer les activités de la plate-forme (présentation des missions des organismes composant la plate-forme, présentation de besoins partagés pouvant déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles) et ainsi, élargir les partenariats au fur et à mesure de la mise en place d'actions spécifiques.
- la mise à disposition d'un répertoire d'organismes issus de différents secteurs et qui portent une attention particulière à la qualité de vie des personnes.
- la création d'un espace d'émergence de projets et de collaborations (via un « forum »)

Une recherche de financement est actuellement en cours pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de cet outil.

2. Organisation d'échange d'informations et de présentation de projets

Lors de chaque réunion des membres de la plate-forme, une présentation d'un partenaire est mise à l'ordre du jour. Cette démarche a pour objet d'aboutir à une identification de besoins partagés pouvant ensuite déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles.

Concrètement, un membre de la plate-forme présente ses activités en détail lors de chaque réunion. Chaque présentation est l'occasion d'identifier les éléments en lien avec le rôle que la plate-forme intersectorielle peut assumer, c'est-à-dire :

- **identifier ce qui existe et ce qui manque au niveau des structures locales** : enrichir le répertoire local prévu sur le site web et/ou stimuler la création de nouveaux services.
- **échanger sur des expériences existantes** : mieux faire connaître les initiatives locales, créer des liens entre les dispositifs existants et enrichir le répertoire local prévu sur le site web.
- **mettre en place des collaborations** : les échanges peuvent amener certains membres de la plate-forme à mettre en place ou à approfondir des démarches communes.
- **augmenter la connaissance des services** : avoir une meilleure connaissance des modes de fonctionnement, des contraintes, des limites, des compétences, ... afin d'optimiser les relations entre les structures locales.
- **identifier des problématiques locales** : faire émerger des problématiques pouvant ensuite déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles.

Lors de ces présentations, il a aussi été fait référence à des enquêtes :

- dans le cadre de la guidance sociale énergétique, enquête en collaboration avec l'asbl Pro-énergie qui a abouti à la réalisation d'actions d'informations et d'animations dans les écoles ;
- enquête de satisfaction menée par l'ASD auprès de 6500 personnes faisant état de besoins exprimés par une certaine partie de la population ;
- analyse des problématiques liées à la jeunesse réalisée par le Groupe Thiérache, ...

L'accumulation de ce type d'informations va permettre à terme d'obtenir les éléments nécessaires à la réalisation d'un « diagnostic » du territoire, sur lequel il sera possible de baser l'élaboration de projets intersectoriels.

Ce dernier point est à mettre en lien avec la troisième réalisation :

Organisation de la rencontre du 30 septembre 2008 « Présentation d'un panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse. »

L'objectif de cette rencontre, dont le présent rapport fait état, est double :

- au départ de ce portrait : identifier les points forts et faibles, identifier les pistes d'actions prioritaires à mener, réunir de nouveaux partenaires afin de dynamiser le caractère intersectoriel de la plate-forme.
- bénéficier de la présentation d'un portrait du territoire et d'outils d'analyse existants.

3. Outils statistiques et panorama socio-démographique du Sud de l'entre Sambre et Meuse

Par **Thierry Eggerickx** et **Jean-Paul Sanderson** – Groupe d'étude de démographie appliquée (GéDAP) de l'UCL.

L'exposé s'est structuré de la manière suivante :

- Pourquoi une approche locale ? Les particularités de la démographie locale
- Quelques aspects socio-démographiques actuels des communes du Sud de l'entre Sambre et Meuse
- Le baromètre des « conditions de vie » en Wallonie
- Cytise web et Cytise quartiers

Deux textes ont été proposés pour illustrer ces interventions (annexes 2 et 3)

3.1. Les spécificités de la démographie à l'échelle locale

1. La diversité des situations démographiques et la dynamique du changement

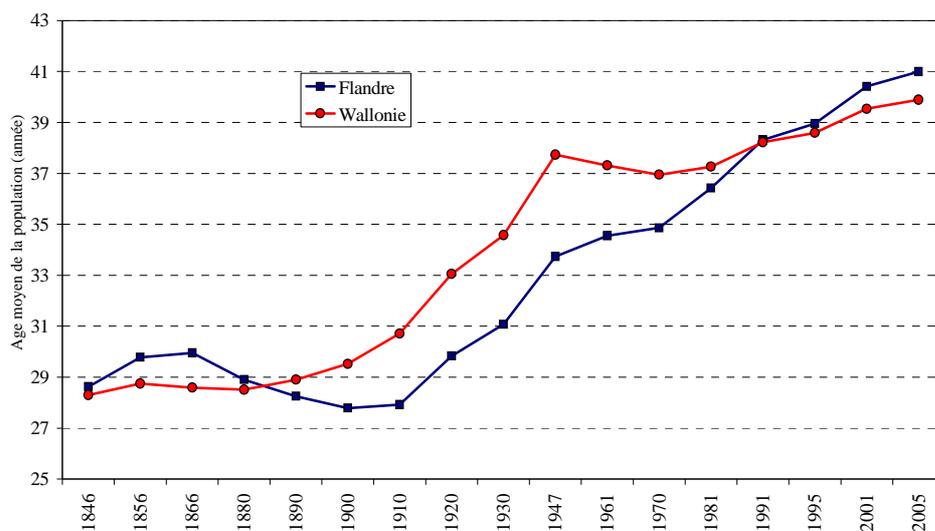
Plus le découpage spatial est fin, plus les différences de caractéristiques et de comportements socio-démographiques sont importantes

Deux exemples :

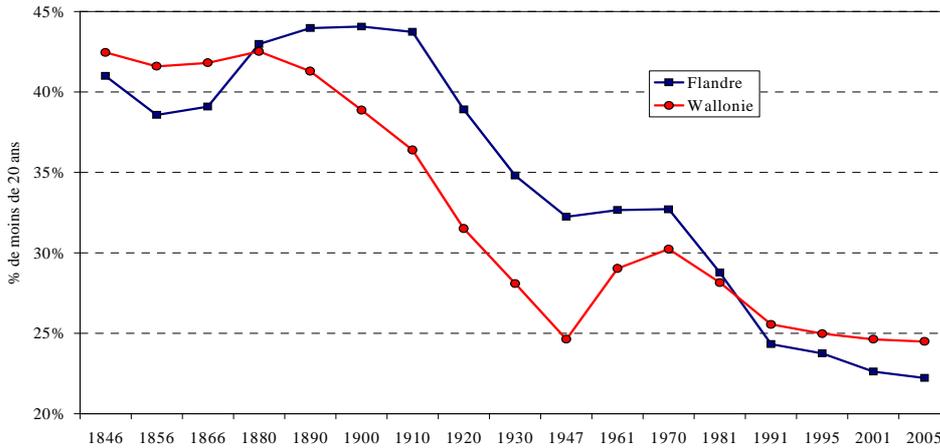
a. Le vieillissement de la population

A l'échelle régionale : des compositions par âge de plus en plus similaires entre la Flandre et la Wallonie... mais une inversion de position depuis 1990

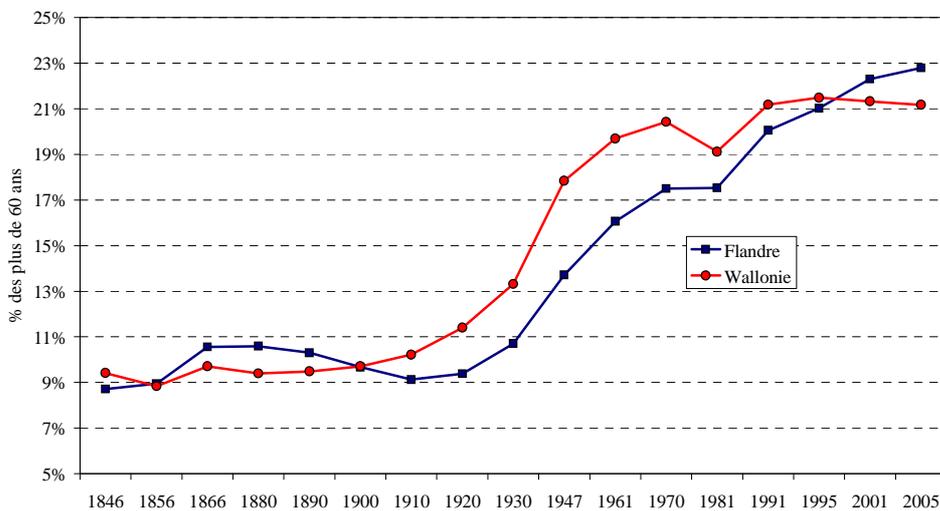
L'évolution de l'âge moyen de la population de 1846 à 2005



L'évolution de la proportion de jeunes de moins de 20 ans de 1846 à 2005

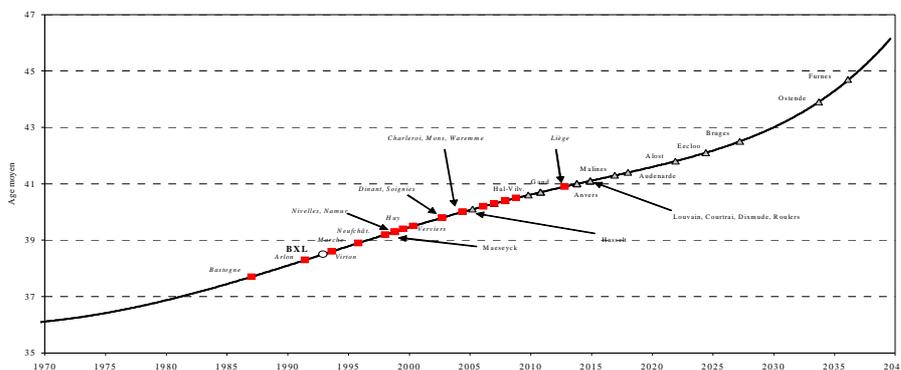


L'évolution de la proportion de personnes de plus de 60 ans de 1846 à 2005



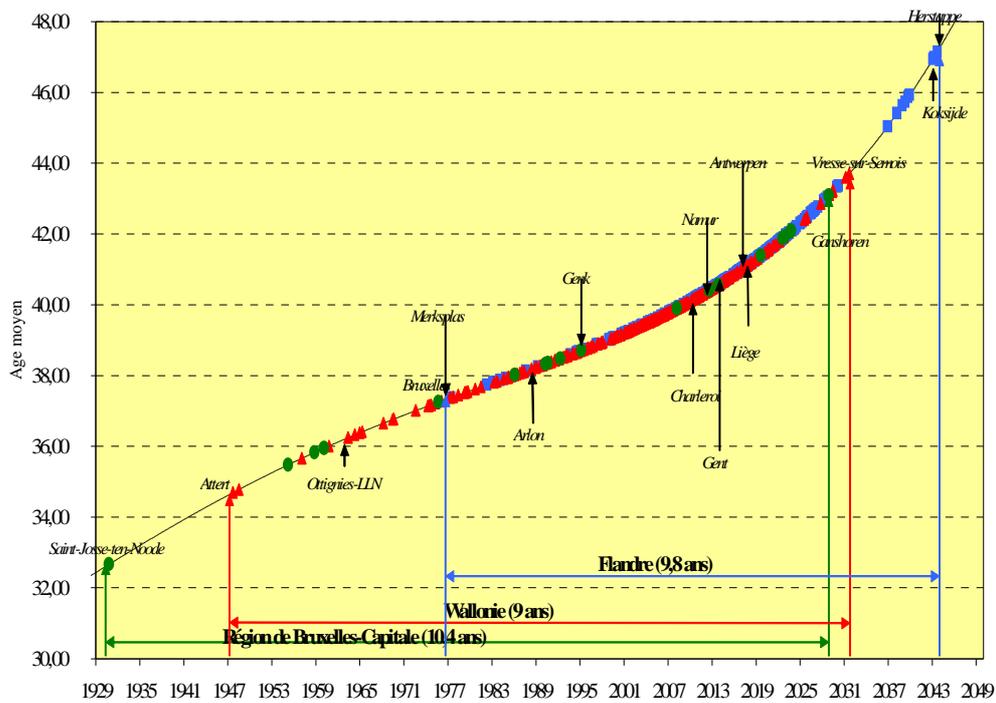
A l'échelle des arrondissements : une tendance à l'homogénéisation des structures par âge... mais les écarts demeurent importants

7 ans d'écart d'âge moyen entre l'arrondissement le plus vieilli (Furnes - 44,7 ans) et le plus jeune (Bastogne - 37,8 ans)... soit un décalage d'un demi siècle si l'on projette cet écart sur une échelle du temps correspondant à l'évolution de l'indice national

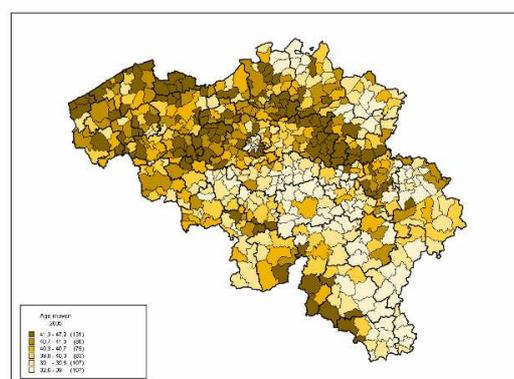
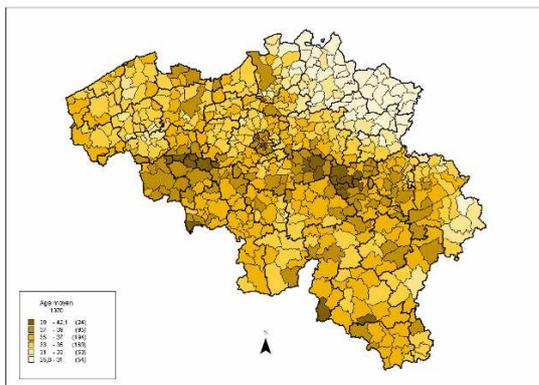


A l'échelle des communes : une grande hétérogénéité des structures par âge de la population à l'échelle des communes

- En 1970, un écart de 16,2 années entre les valeurs minimales et maximales ; en 2005, l'écart est de 14,5 années, soit deux fois plus qu'à l'échelle des arrondissements
- La commune la plus jeune a l'âge moyen que la Belgique avait vers 1930... et la plus vieille, la valeur que la Belgique devrait avoir vers 2045, soit un écart temporel de plus d'un siècle



- Entre 1970 et 2005, déplacement radical des axes/zones de survieillessement et de sousvieillessement
- Stabilité de certaines zones : grandes villes, à l'exception de BXL, communes du Nord-Est et de la vallée de la Semois
- Evolution sensiblement plus rapide du vieillessement au Nord du pays qu'au Sud



b. La mortalité : des inégalités très importantes face à la mort à l'échelle locale

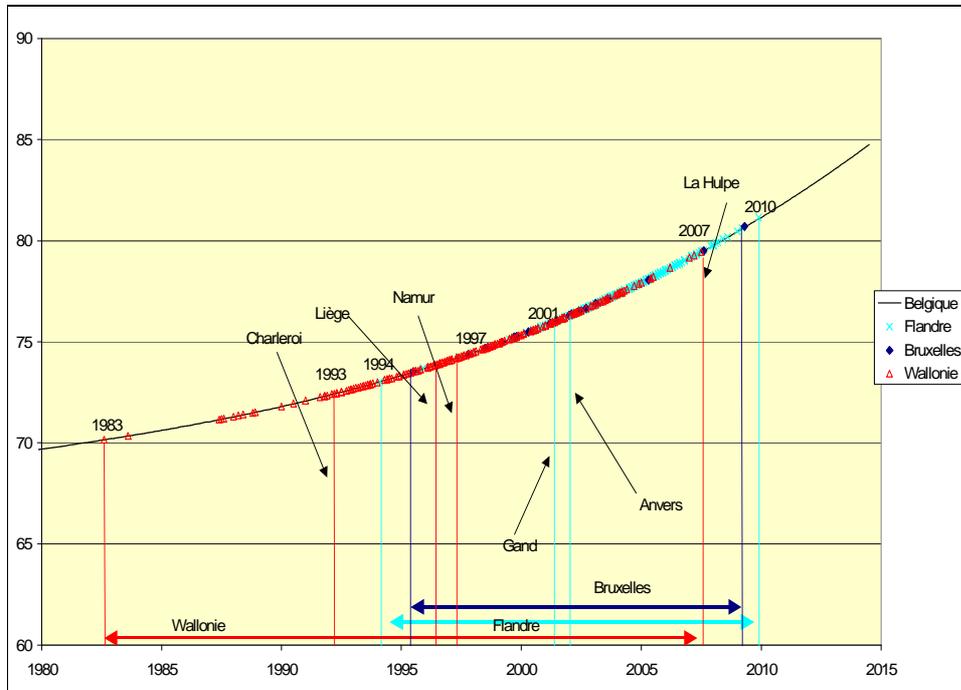
La dualité régionale reste marquée... surtout aux extrémités de la distribution

La variabilité est deux fois plus importante en Wallonie qu'en Flandre

Les espérances de vie masculines à la naissance des communes de Belgique (2000-2004)

placées sur l'échelle du temps de l'évolution de l'espérance de vie à la naissance de la

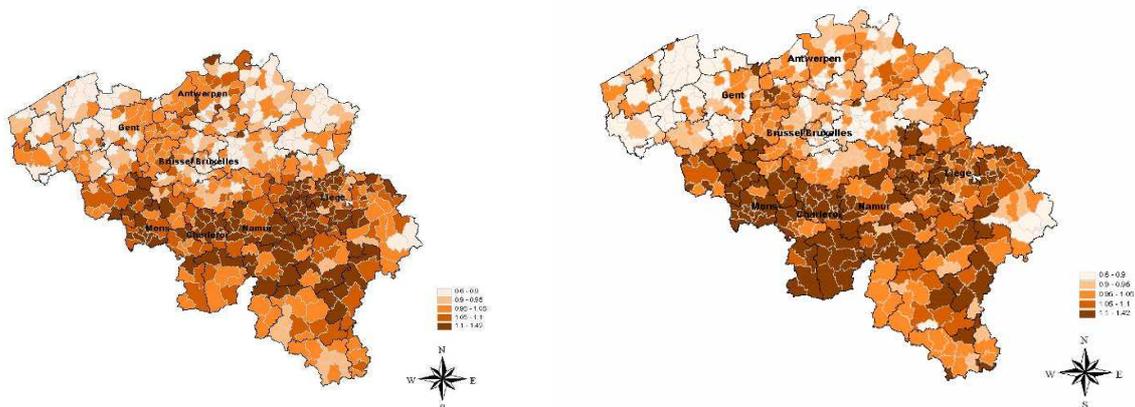
Belgique



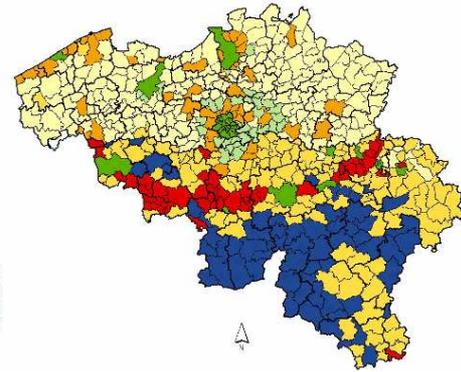
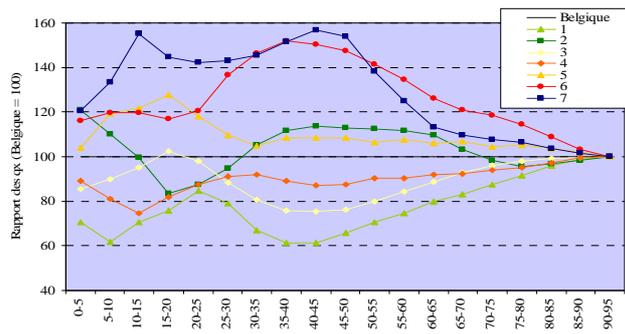
Tant au nord qu'au sud du pays, il existe des poches de surmortalité et de sous-mortalité qui s'affirment d'une période à l'autre

Indice synthétique de mortalité masculine (1979-1983)

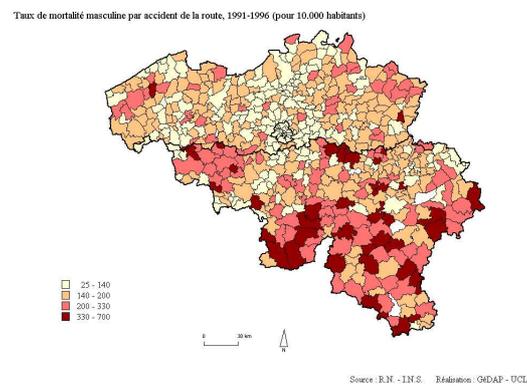
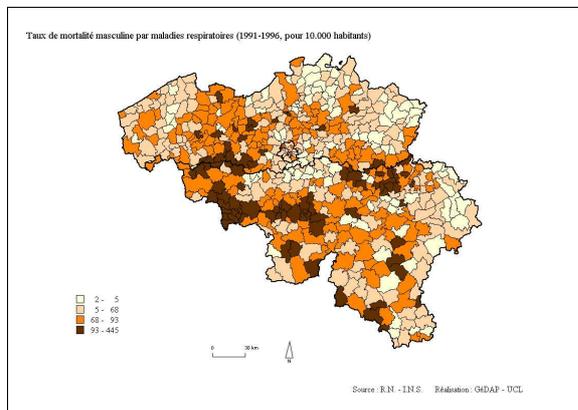
Indice synthétique de mortalité masculine (2000-2004)



La typologie des communes belges : la mortalité 2000-2005

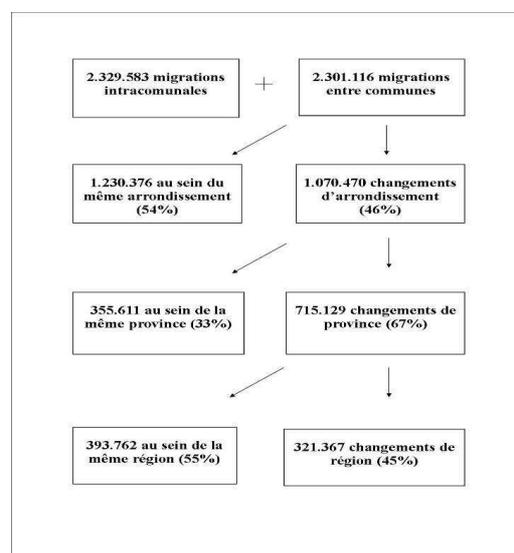


Si les inégalités spatiales face à la mort portent surtout l’empreinte des contrastes socio-économiques, d’autres facteurs entrent en jeu, tel que le passé industriel de la Wallonie, les habitudes alimentaires ou encore les conditions environnementales.



2. Le rôle déterminant des migrations à l’échelle locale

Une règle générale : la plupart des migrations, définies comme un changement de logement, se réalisent sur de petites distances



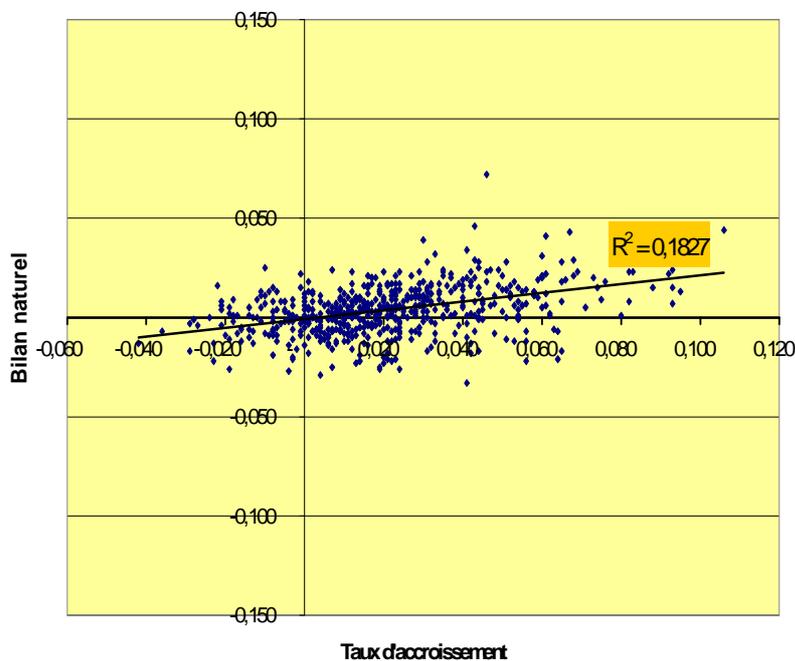
a. Les migrations sont un phénomène démographique plus fréquent que les naissances et les décès

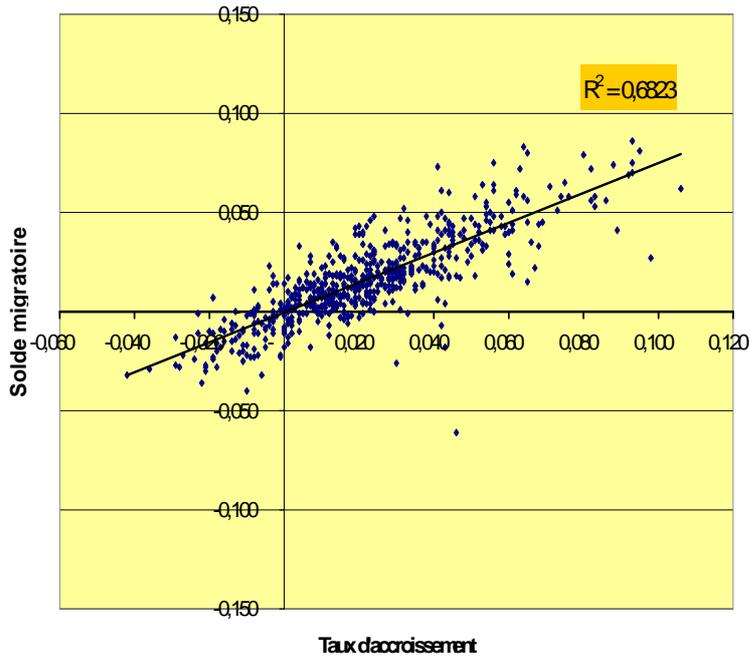
En Belgique, on dénombre annuellement 1.350.000 changements de logement et près de 500.000 migrations entre communes pour environ 100.000 naissances et 100.000 décès

| Communes | Population au 1-1-2005 | Naissances (2000-2005) A | Décès (2000-2005) B | Entrées (2000-2005) C | Sorties (2000-2005) D | Rapport = (D+C)/(A+B) |
|---------------|------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Charleroi | 200.827 | 12.155 | 12.433 | 45.973 | 45.599 | 3,72 |
| Liège | 185.639 | 10.893 | 11.748 | 63.280 | 64.729 | 5,65 |
| Chimay | 9.715 | 582 | 557 | 2.288 | 2.364 | 4,08 |
| Couvin | 13.396 | 722 | 825 | 3.583 | 3.352 | 4,48 |
| Froidchapelle | 3.639 | 225 | 200 | 1.464 | 1.165 | 6,20 |
| Beaumont | 6.674 | 400 | 415 | 1.945 | 1.829 | 4,63 |
| Sivry-Rance | 4.607 | 273 | 222 | 1.245 | 1.203 | 4,95 |

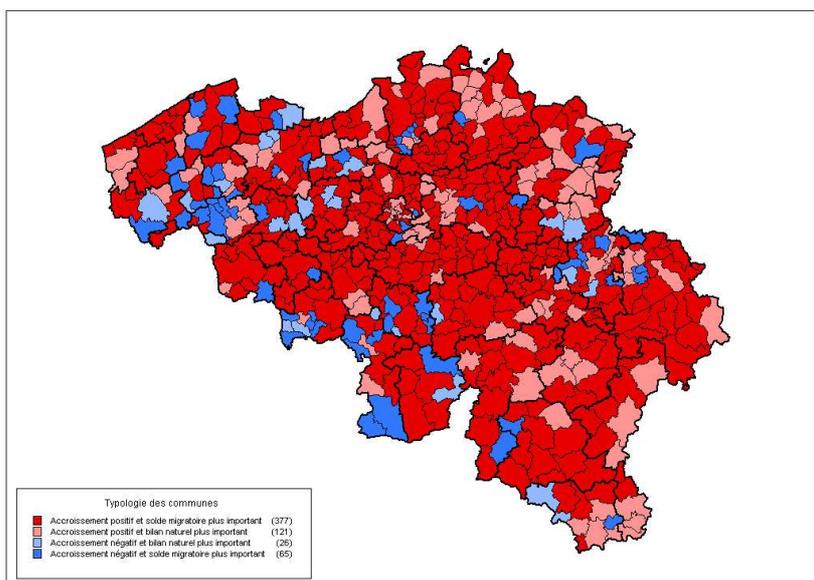
b. Les migrations sont les principales responsables de l'évolution du chiffre de la population des communes

Pour plus de 80 % des communes de Belgique, l'impact des composantes migratoires l'emporte sur celui des composantes naturelles (naissances + décès)





L'impact du bilan naturel et du solde migratoire sur l'évolution du chiffre de la population des communes belges, entre 1995 et 2005



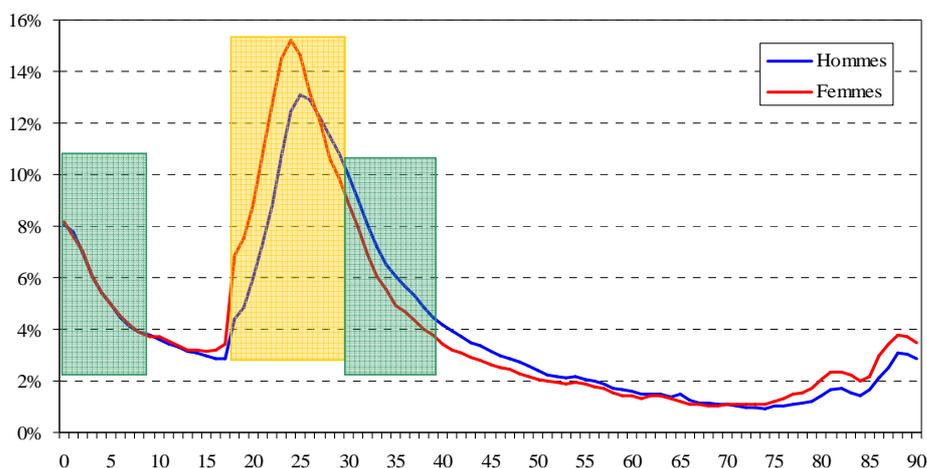
c. Les migrations sont les principales responsables du renouvellement de la population des communes et des quartiers

- Sur une période de 5 ans, on observe en moyenne en Wallonie 20 % de « population nouvelle » par commune et le rôle de la migration est 3 fois plus important que celui du bilan naturel

- A l'échelle des quartiers, le renouvellement démographique peut toucher près de la moitié de la population, avec parfois un rôle quasi exclusif de la migration

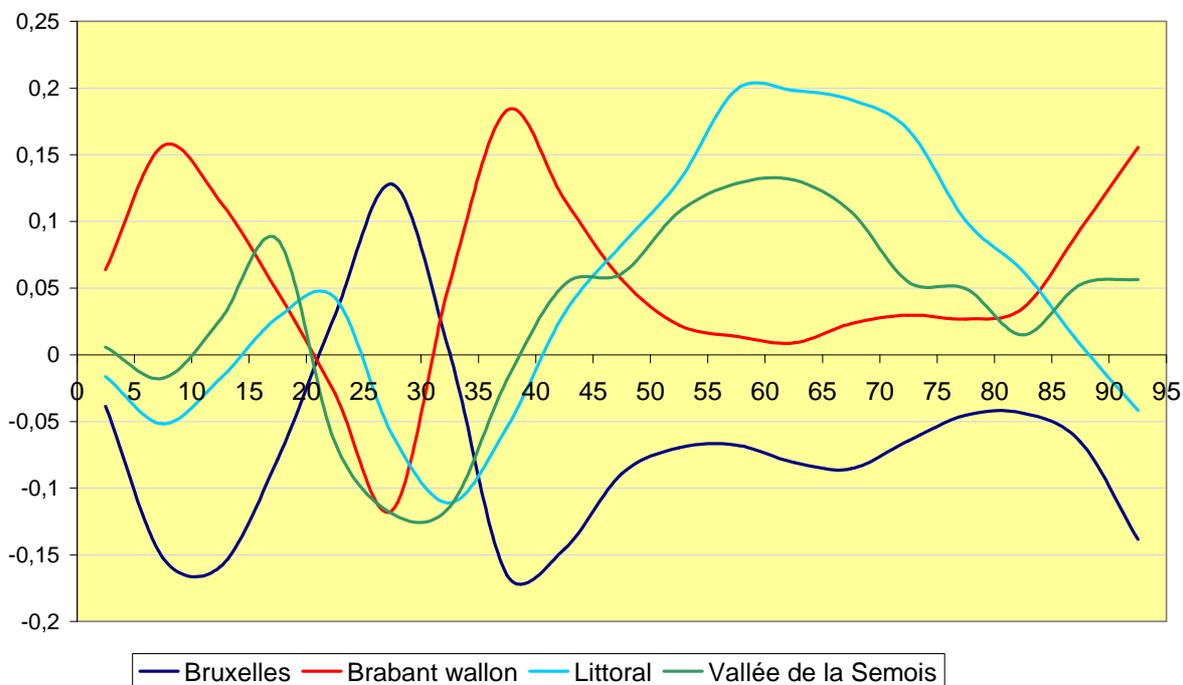
d. Les migrations et le rôle déterminant de l'âge

La probabilité de migrer varie très largement selon l'âge : la contribution des jeunes adultes de 18-29 ans et celle des adultes de 30-39 ans et de leur(s) enfant(s) de moins de 10 ans est déterminante : ces groupes d'âges représentent 71% des migrations intercommunales et 70 % des migrations interarrondissements



L'attractivité et la répulsivité migratoires varient sensiblement selon le type de commune

Soldes migratoires par groupes d'âges quinquennaux (2000-2005)



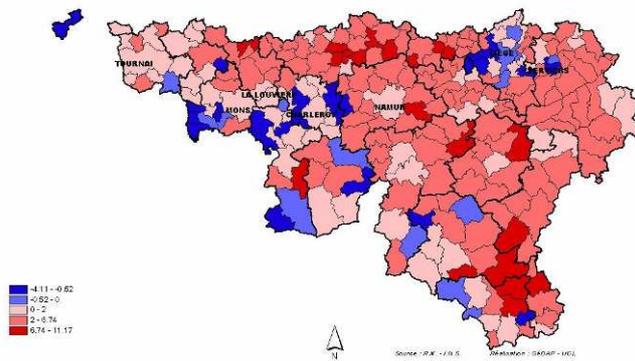
3.2. Le portrait « socio-démographique » actuel des communes du Sud de l'Entre Sambre et Meuse

1. Evolution de la population et composantes du mouvement de la population

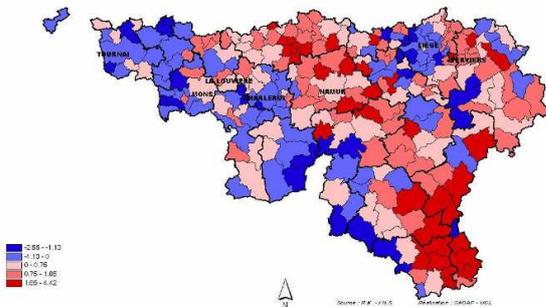
Entre 2000 et 2005, la croissance de la population des communes du Sud de l'ESM est de +1,1%

- Rythme plus lent que la Wallonie et 3 fois moins rapide que celui du Brabant Wallon
- Bilan naturel négatif (-0,3%) mais balance migratoire positive (+1,4%)

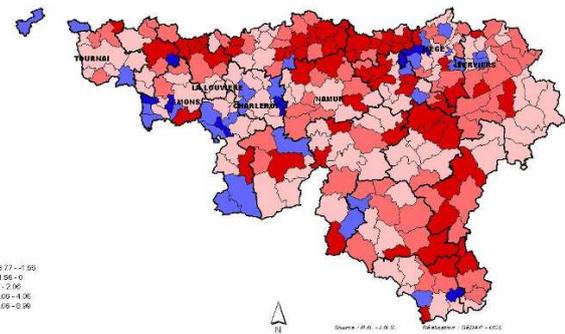
Taux de croissance de la population entre 2000 et 2005



Bilan naturel de la population (2000-2005)



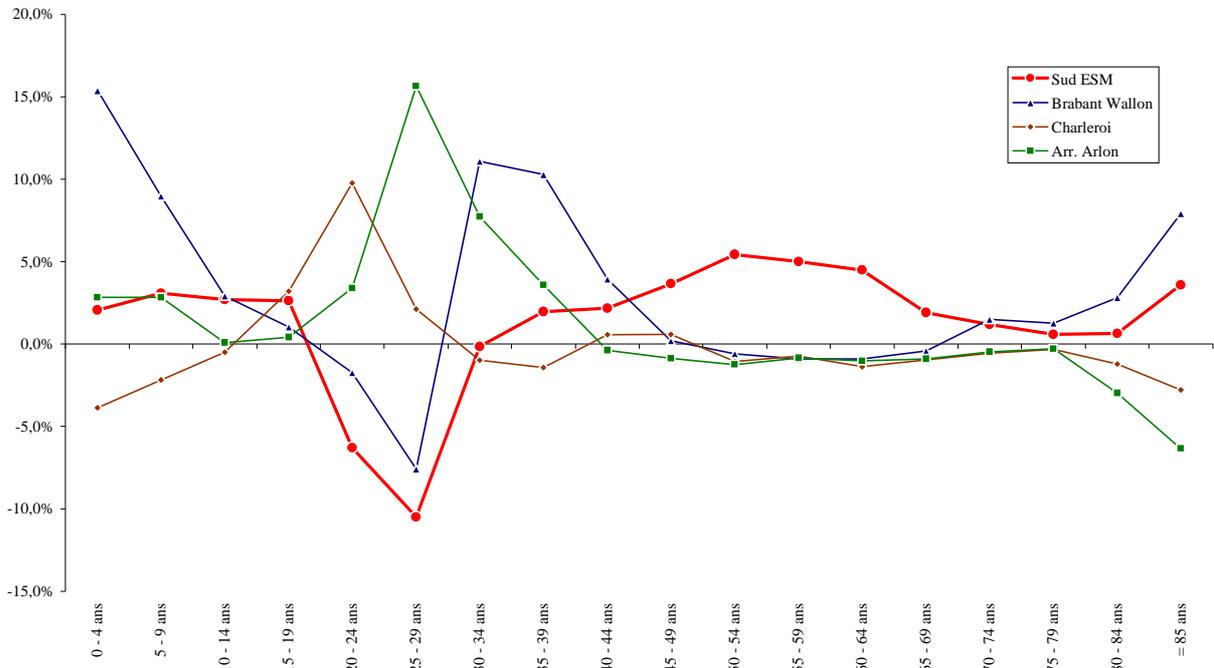
Bilan migratoire de la population (2000-2005)



2. Les bilans migratoires selon l'âge

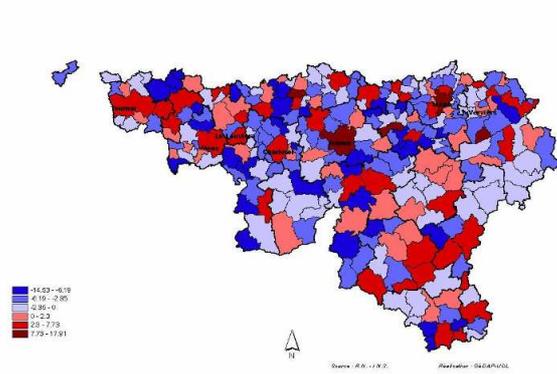
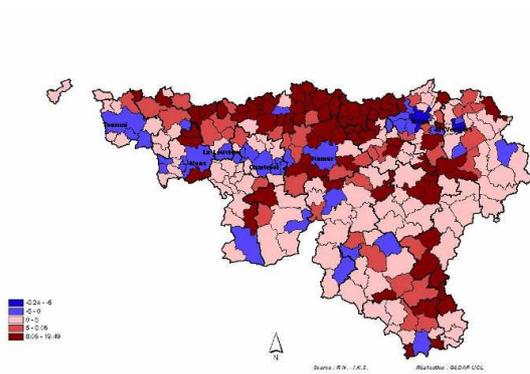
Attractivité importante des 50-69 ans

Bilan migratoire très négatif pour les jeunes adultes de 20-29 ans

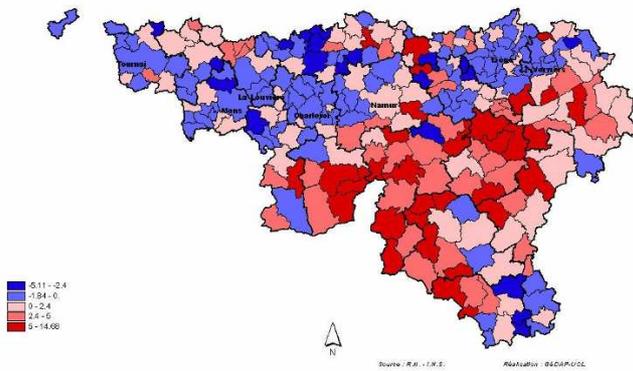


Le bilan migratoire des personnes âgées de 30-44 ans

Le bilan migratoire des personnes âgées de 15-24 ans

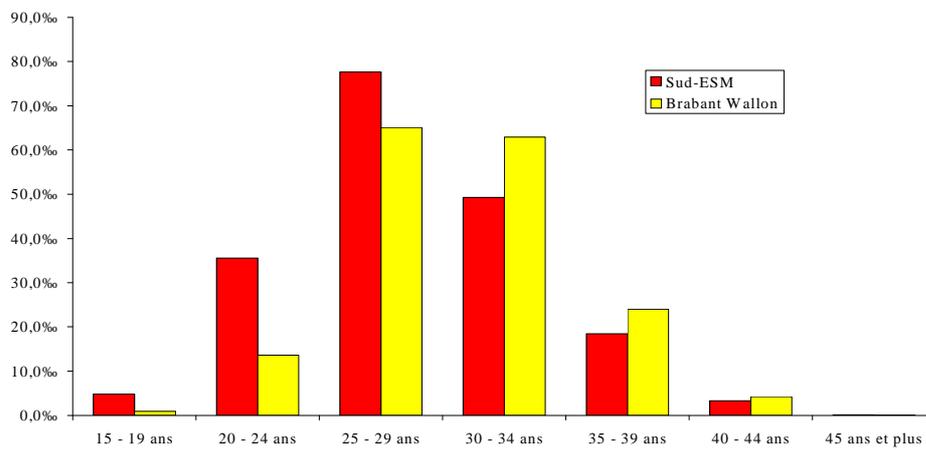


Le bilan migratoire des personnes âgées de 55-70 ans

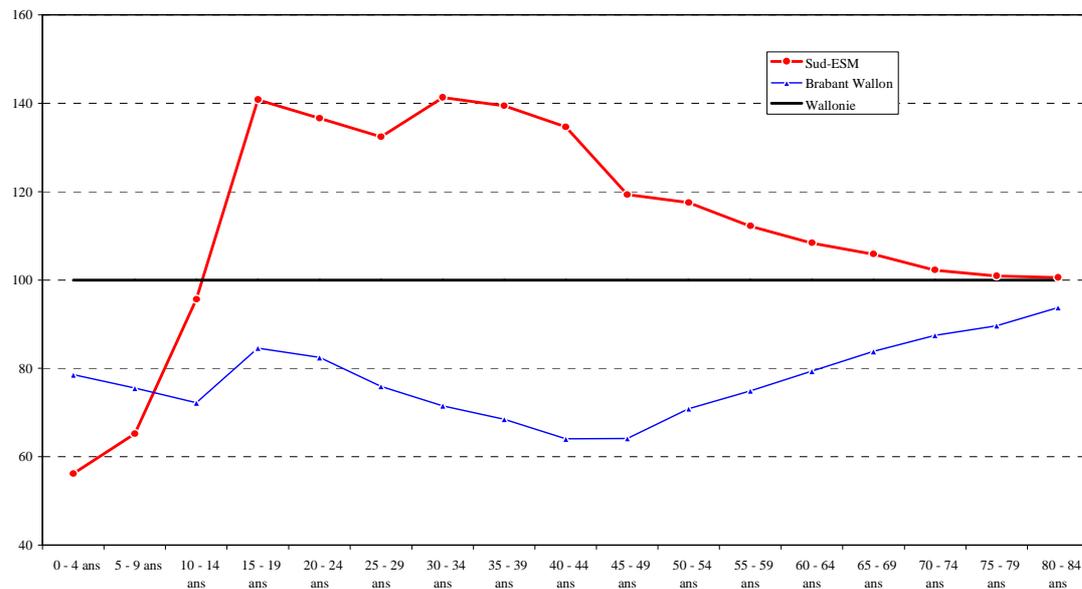


3. Fécondité et mortalité

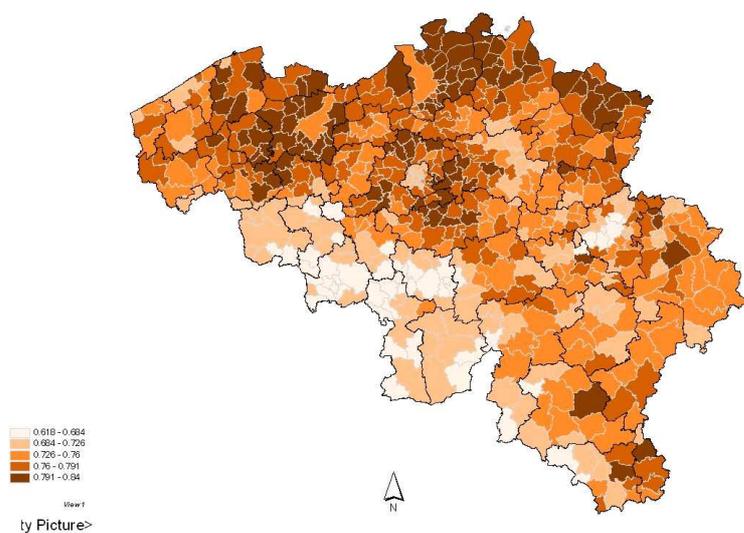
Une fécondité élevée (1,9 enf/fe) et précoce. Une relative surmortalité entre 15 et 50 ans
 Les taux de fécondité selon l'âge (2000-2005)



Les risques de décéder selon l'âge (2000-2005)

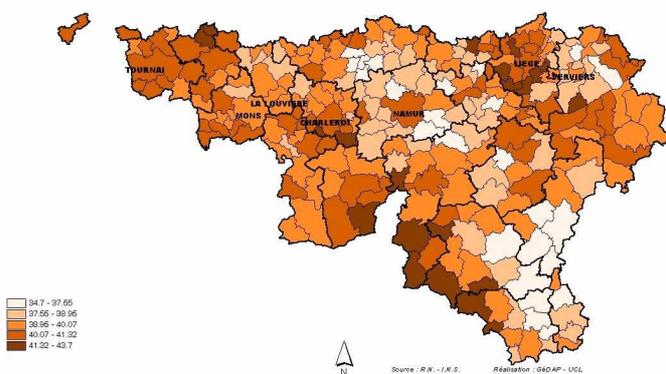


La proportion d'hommes se déclarant en bonne santé dans les communes belges au 1-10-2001

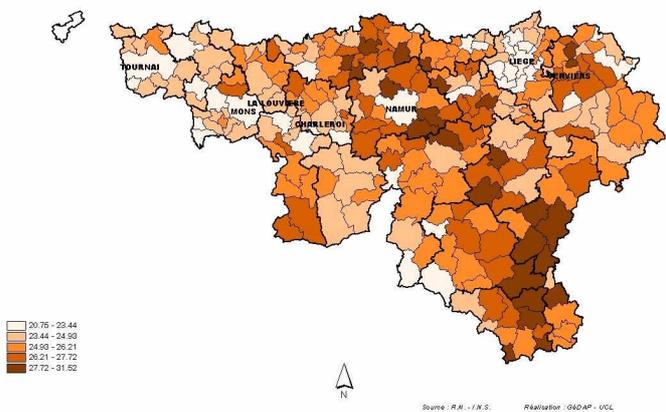


4. Le vieillissement de la population

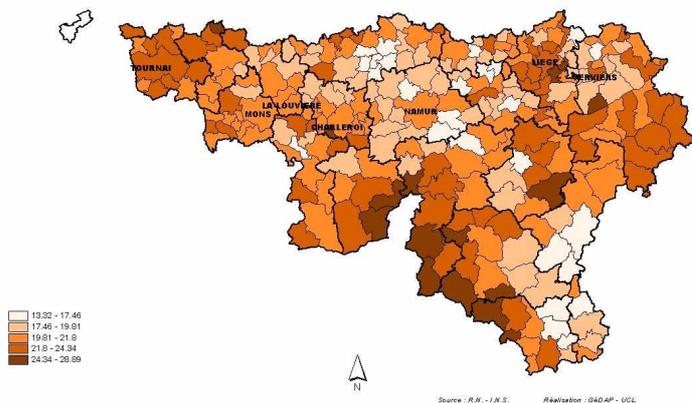
L'âge moyen de la population en 2005



La proportion de jeunes de moins de 20 ans en 2005

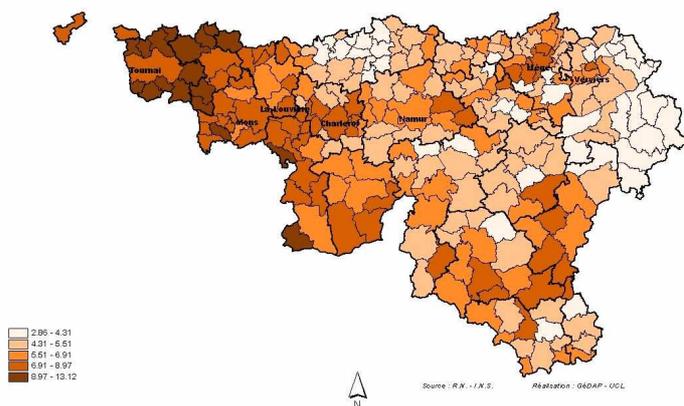


La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans en 2005

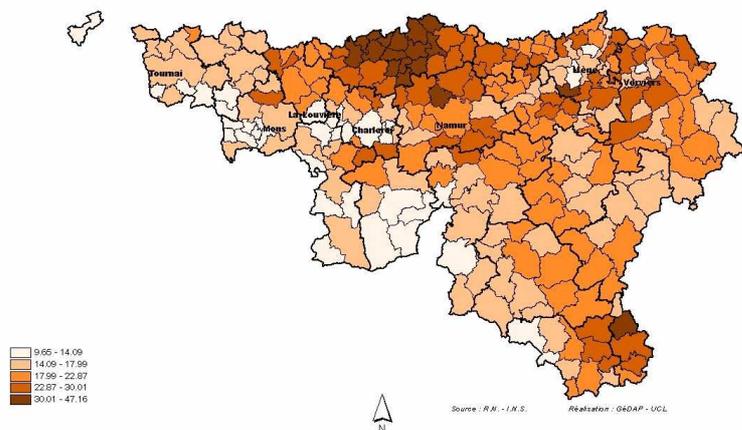


5. Le logement : caractéristique et coût

La proportion de logement sans petit confort en 2001

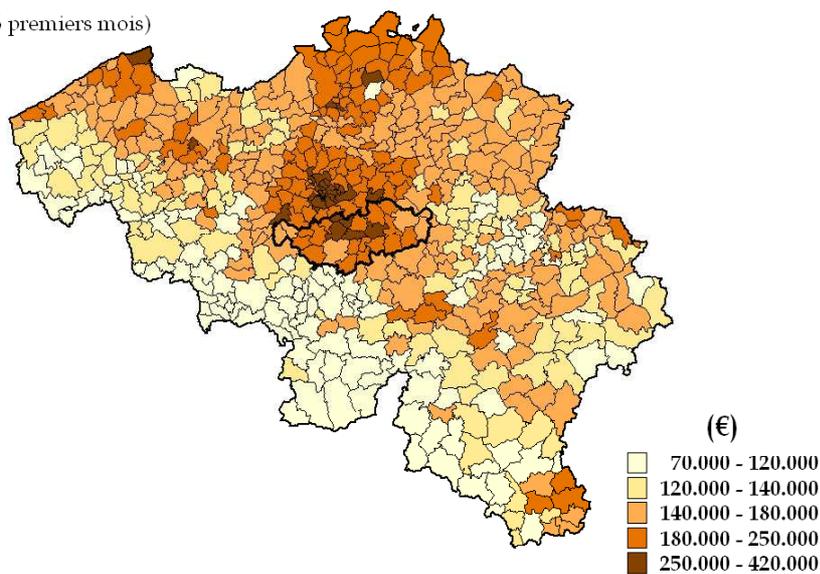


La proportion de logement ne disposant pas d'une connexion internet en 2001



Prix moyen des maisons d'habitation

En 2007 (les 6 premiers mois)

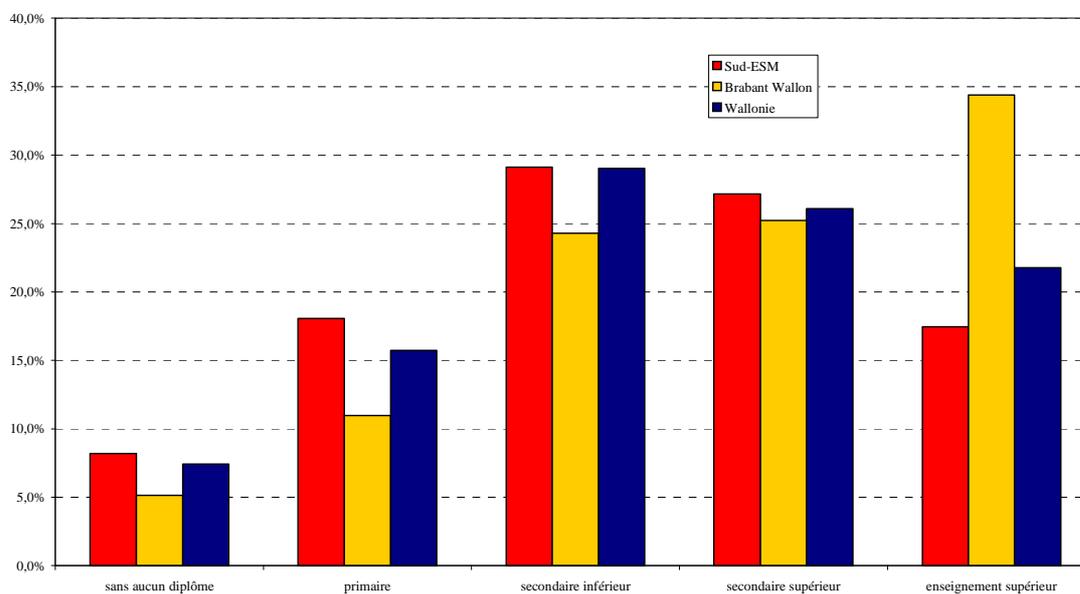


Source : Ventes de biens immobilier, SPF Economie...

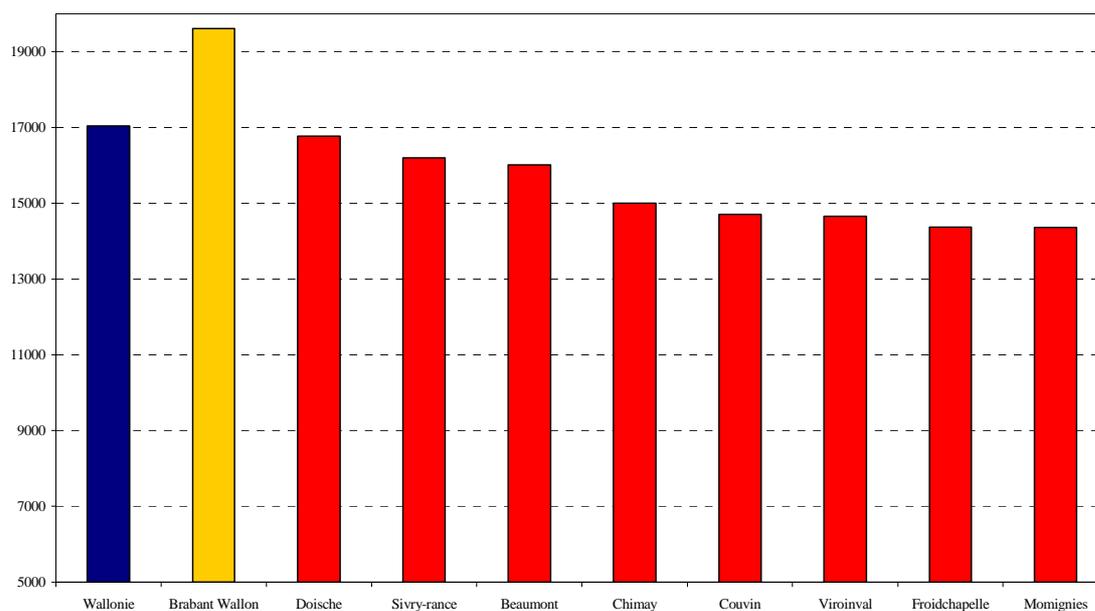
Réalisation : J.-P. Hermia, GÉDAP - UCL

6. La dimension sociale : niveau d'instruction, revenus et chômage

Le dernier diplôme obtenu en 2001



Le revenu médian par déclaration en 2005



Le taux de chômage en 2005

| Communes | Tx chômage | Tc 15-24 ans | Tc 25-49 ans | Tc 50-64 |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Beaumont | 17.0% | 38.0% | 16.4% | 7.6% |
| Chimay | 17.6% | 39.8% | 16.3% | 7.6% |
| Couvin | 21.7% | 41.1% | 21.1% | 13.2% |
| Doische | 15.5% | 32.4% | 15.5% | 7.4% |
| Froidchapelle | 19.8% | 39.0% | 19.0% | 11.7% |
| Momignies | 19.2% | 41.1% | 18.1% | 8.8% |
| Sivry-Rance | 18.4% | 41.1% | 18.1% | 8.8% |
| Viroinval | 24.0% | 44.9% | 23.1% | 15.0% |
| Wallonie | 17.7% | 36.4% | 17.1% | 9.8% |

3.3. Indicateur synthétique des conditions de vie

Définition:

- L'indicateur mesure les conditions de vie des habitants des communes belges.
- Il ne mesure pas le « bonheur », la « qualité de la vie », la qualité de la gestion des communes ou l'opinion de la population sur celle-ci.

Objectif :

- Identifier les différences et inégalités des conditions de vie au sein de l'espace belge.
- Favoriser la prise de conscience et la réflexion autour du modèle à l'origine de ces différences.
 - Le modèle de développement de la société belge aboutit à une dualisation des espaces. Jusqu'où ce modèle est-il soutenable?

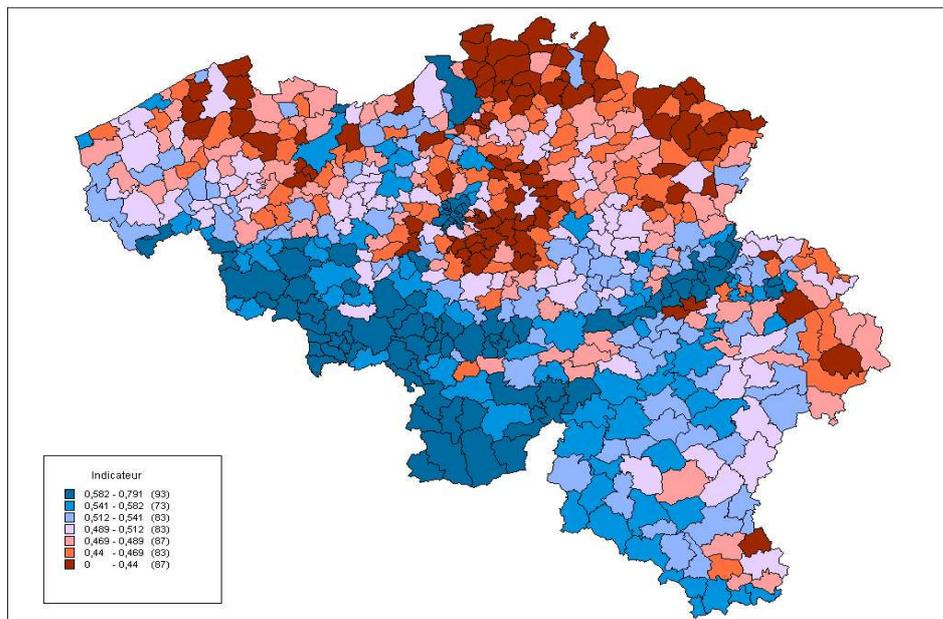
Données :

- Les données proviennent de plusieurs sources:
 - Le Registre national (2006)
 - L'ESE (2001)
 - Le cadastre (2005)
 - L'INAMI (2004)
- Elles couvrent une période allant de 2001 à 2006
- 44 indicateurs différents ont été utilisés

Quatre Dimensions :

- Socio-économique (Espérance de vie, Revenu, taux de chômage)
- Logement (Confort du logement objectif et subjectif)
- L'environnement (Espaces verts et perception subjective)
- Services (Service médical, service scolaire, appréciation subjective)

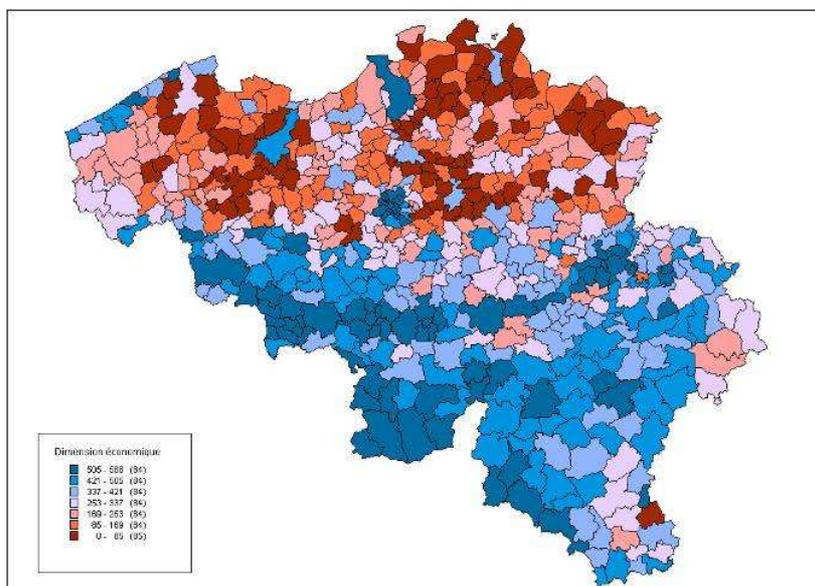
Indicateur synthétique des conditions de vie



| Communes | Classement |
|------------------------------|------------|
| Lasne | 1 |
| Chaumont Gistoux | 2 |
| ... | |
| Sivry-Rance | 200 |
| Chimay | 203 |
| Froidchapelle | 209 |
| Doische | 212 |
| Beaumont | 217 |
| Couvin | 220 |
| Momignies | 232 |
| Viroinval | 242 |
| ... | |
| Colfontaine | 280 |
| Saint-Josse-Ten-Noode | 281 |

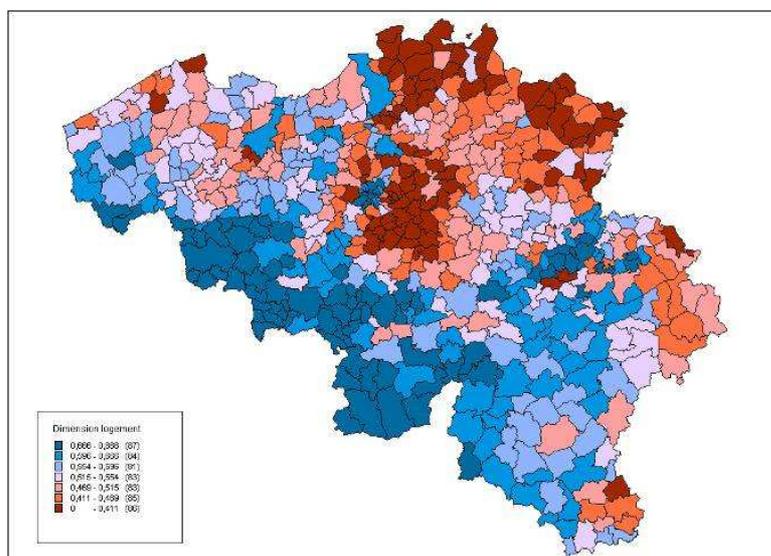
1 Dimension socio-économique :

- Une situation socio-économique difficile
(Chômage, revenus faibles, surreprésentation des ménages fragilisés)



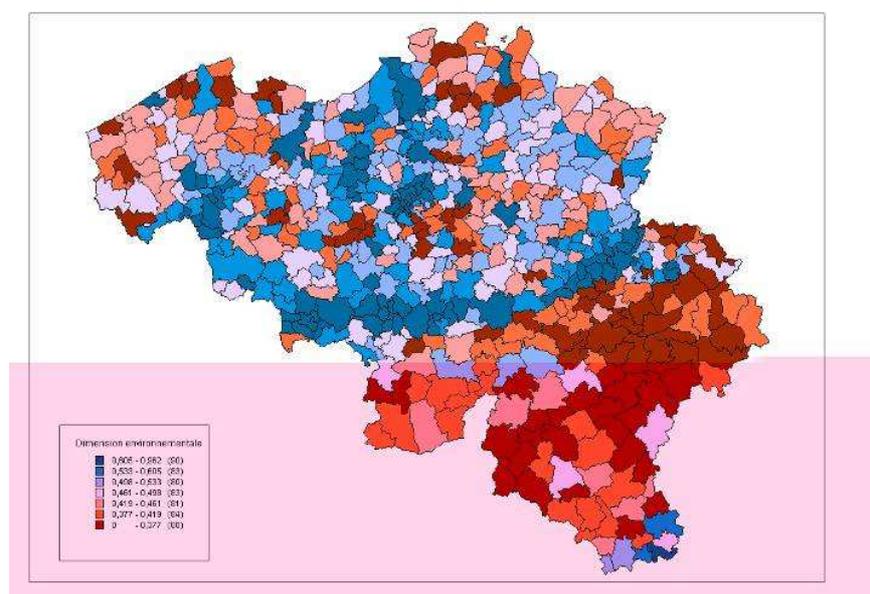
2. Dimension logement

- Un parc de logement sous-équipé



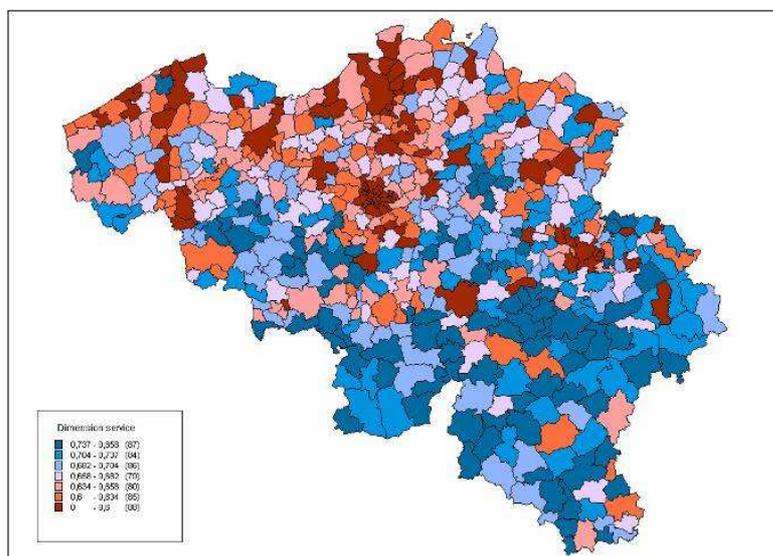
3. Dimension environnementale :

- Un environnement attractif



4. Dimension service

- Une offre de services inégale (offre médicale insuffisante, insatisfaction quant à l'offre de transport en commun, insatisfaction quant aux facilités commerciales, offre en termes d'accueil des enfants et des personnes âgées assez faible)



3.4. Des outils pour les communes : Cytise web et Cytise quartiers

1. Cytise web

Un outil de connaissance socio-démographique des communes de la Wallonie.

Cet outil repose sur une base de données statistiques qui peut être interrogée de manière interactive

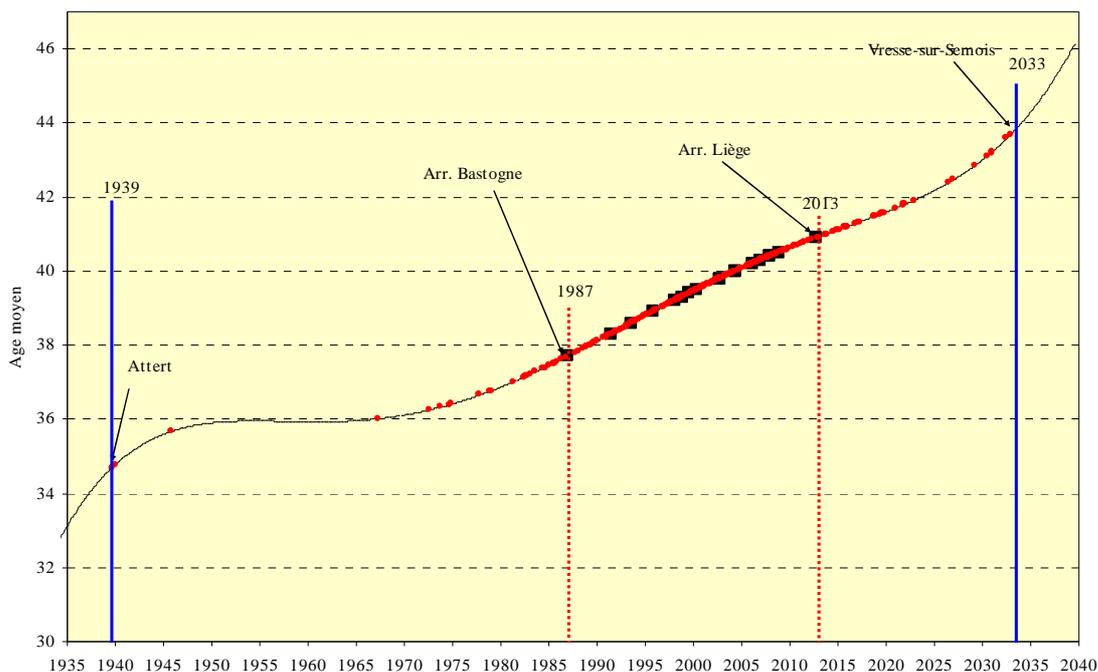
L'objectif général est de constituer un outil d'aide à la prise de décision dans tous les domaines de la gestion locale en lien avec la population.

Il s'agit donc de fournir une connaissance fine et actualisée des caractéristiques et des comportements « socio-démographiques » de la population des communes wallonnes.

Cette connaissance s'inscrit dans la double dimension du temps et de l'espace. Mise en évidence de la grande diversité des situations à l'échelle locale.

Un exemple : l'âge moyen de la population

Un écart de près d'un siècle en terme d'évolution d'âge moyen de la population entre la commune la plus jeune et la commune la plus vieille de Wallonie



Il s'agit donc :

- De fournir dans un même « environnement informatique » un ensemble de données statistiques disponibles à l'échelle communale
- D'assurer la comparabilité, la fiabilité et l'actualisation de ces données statistiques
- De fournir des informations « inédites » à l'échelle locale
- De permettre une comparaison aisée entre les caractéristiques de chacune des communes, soit entre elles, soit avec des valeurs agrégées à l'échelle des arrondissements, des provinces, de la région et du pays
- De présenter un large éventail de tableaux, de figures et de cartes permettant de situer au mieux le positionnement de chaque commune dans « l'univers » wallon

De quelles données dispose-t'on ?

- Les données issues d'une exploitation statistique du Registre National chaque année, de 1991 à 2005
- Les données extraites des recensements de la population de 1991 et de 2001
- Informations d'origines diverses : revenus, chômage, occupation du sol, prix des logements, qualité de l'air...

Accessible à tous sur simple inscription (DGATLP)

- Contenu:
 - Données démographiques : Population, Migrations, Ménages
 - Données sur le logement
 - Données sur l'environnement
 - Données socio-économiques : Revenus, Chômage, Niveau d'instruction et Statut d'occupation

- Modes d'interrogations:
 - Comparaisons spatio-temporelles
 - Synthèses
 - Evolutions chronologiques
 - Cartes

Deux exemples :

Exemple 1 : Solde migratoire par groupe de générations : Sivry-Rance 2000-2004 vs Chimay 2000-2004



[Comparaisons spatio-temporelles](#)
[Tableaux de synthèse](#)
[Evolution chronologique](#)
[Cartes](#)
[Statistiques](#)

Solde migratoire par groupes de générations : Sivry-Rance 2000-2004 vs Chimay 2000-2004

Source des données : Institut National de Statistique

[Cliquez pour obtenir une sortie en Excel](#)

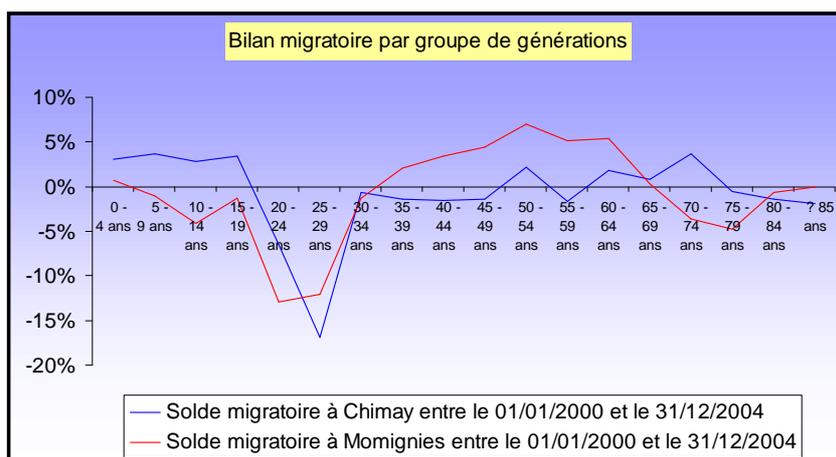
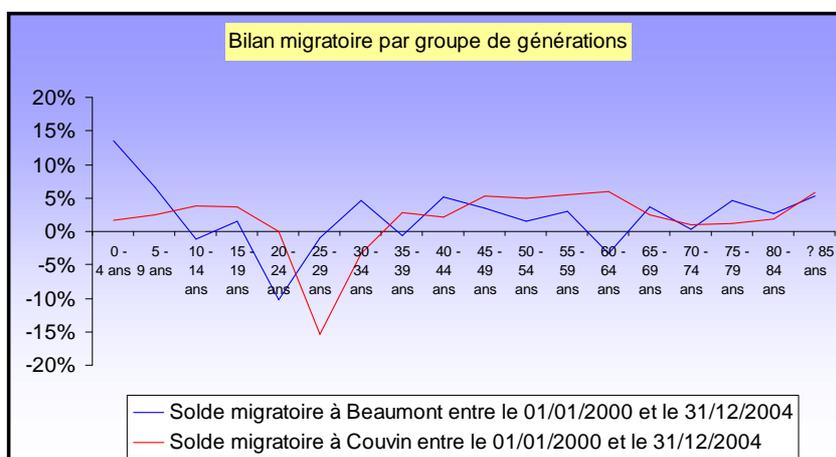
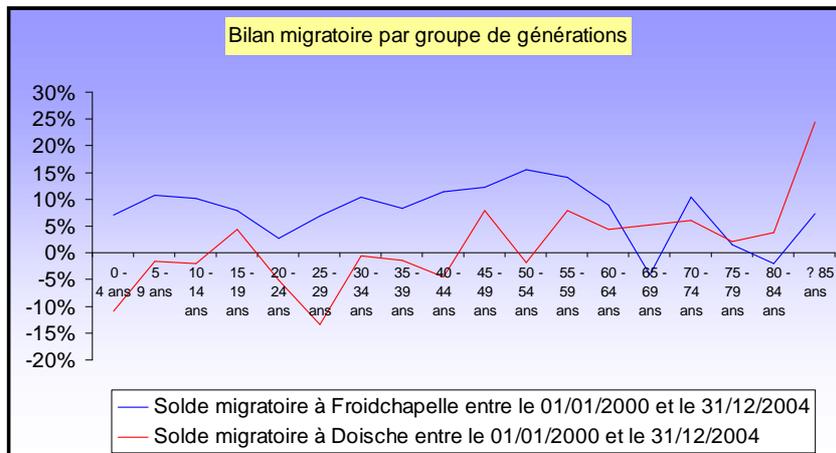
[Impression de la feuille](#)

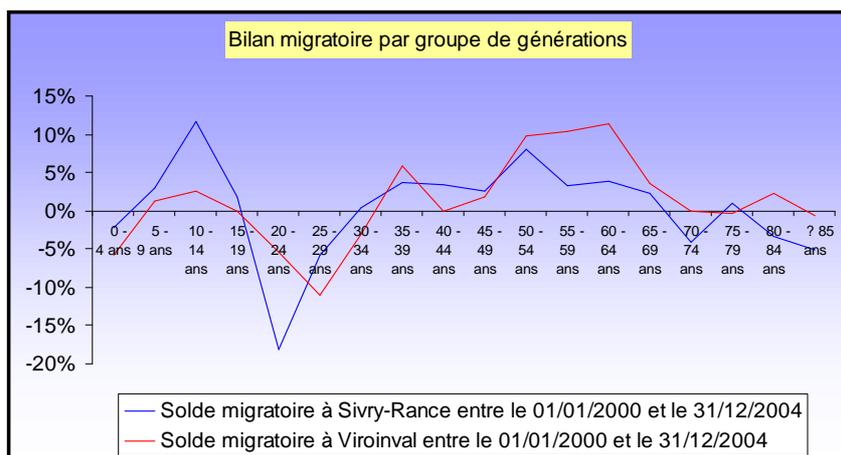

| Ages en fin de période | Sivry-Rance 2000-2004 | | | | | | | Chimay 2000-2004 | | | |
|------------------------|-----------------------|--------------|-----------|-------------------|--------------|-------------|------------------|-------------------|--------------|--------------|------------------|
| | Chiffres absolus | | | Chiffres relatifs | | | | Chiffres relatifs | | | |
| | Entrées | Sorties | Solde | Entrées | Sorties | Solde | Taux de mobilité | Entrées | Sorties | Solde | Taux de mobilité |
| 0-4 ans | 55 | 58 | -3 | 40,8% | 43,0% | -2,2% | 83,9% | 43,4% | 40,3% | 3,1% | 83,7% |
| 5-9 ans | 94 | 86 | 8 | 35,9% | 32,9% | 3,1% | 68,8% | 29,9% | 26,3% | 3,6% | 56,1% |
| 10-14 ans | 86 | 54 | 32 | 31,2% | 19,6% | 11,6% | 50,8% | 22,5% | 19,7% | 2,8% | 42,1% |
| 15-19 ans | 92 | 86 | 6 | 28,7% | 26,8% | 1,9% | 55,5% | 24,4% | 21,0% | 3,5% | 45,4% |
| 20-24 ans | 136 | 190 | -54 | 45,7% | 63,9% | -18,2% | 109,6% | 43,1% | 49,6% | -6,5% | 92,7% |
| 25-29 ans | 154 | 168 | -14 | 64,0% | 69,9% | -5,8% | 133,9% | 55,8% | 72,7% | -16,9% | 128,5% |
| 30-34 ans | 134 | 133 | 1 | 51,0% | 50,6% | 0,4% | 101,5% | 42,4% | 43,1% | -0,6% | 85,5% |
| 35-39 ans | 103 | 92 | 11 | 34,6% | 30,9% | 3,7% | 65,5% | 26,9% | 28,3% | -1,4% | 55,2% |
| 40-44 ans | 90 | 78 | 12 | 25,3% | 21,9% | 3,4% | 47,3% | 19,6% | 21,0% | -1,5% | 40,6% |
| 45-49 ans | 87 | 78 | 9 | 24,5% | 21,9% | 2,5% | 46,4% | 14,9% | 16,3% | -1,4% | 31,2% |
| 50-54 ans | 66 | 38 | 28 | 19,0% | 10,9% | 8,0% | 29,9% | 15,1% | 12,9% | 2,2% | 28,0% |
| 55-59 ans | 56 | 46 | 10 | 18,6% | 15,3% | 3,3% | 33,9% | 11,3% | 12,9% | -1,6% | 24,3% |
| 60-64 ans | 24 | 16 | 8 | 11,4% | 7,6% | 3,8% | 19,0% | 10,8% | 9,0% | 1,8% | 19,8% |
| 65-69 ans | 24 | 19 | 5 | 10,6% | 8,4% | 2,2% | 19,0% | 7,8% | 7,0% | 0,8% | 14,8% |
| 70-74 ans | 9 | 18 | -9 | 4,0% | 8,1% | -4,0% | 12,1% | 8,8% | 5,1% | 3,7% | 13,9% |
| 75-79 ans | 15 | 13 | 2 | 7,6% | 6,6% | 1,0% | 14,2% | 8,0% | 8,5% | -0,5% | 16,5% |
| 80-84 ans | 6 | 11 | -5 | 4,0% | 7,3% | -3,3% | 11,3% | 8,8% | 10,3% | -1,4% | 19,1% |
| 85-89 ans | 14 | 19 | -5 | 14,4% | 19,5% | -5,1% | 33,8% | 9,3% | 11,2% | -1,9% | 20,6% |
| Total | 1,245 | 1,203 | 42 | 27,3% | 26,4% | 0,9% | 53,7% | 23,5% | 24,3% | -0,8% | 47,8% |

| Synthèse | Sivry-Rance 2000-2004 | Chimay 2000-2004 |
|-------------------------------|-----------------------|------------------|
| Taux de mobilité total | 53,7% | 47,8% |
| Bilan migratoire | | |
| Total | 0,9% | -0,8% |
| moins de 15 ans | 4,2% | 3,2% |
| 15-25 ans | -7,8% | -1,4% |
| 30-44 ans | 2,6% | -1,2% |
| 55-69 ans | 3,1% | 0,1% |

Exemple 2 :

Comparaison de bilans migratoires par groupe de génération





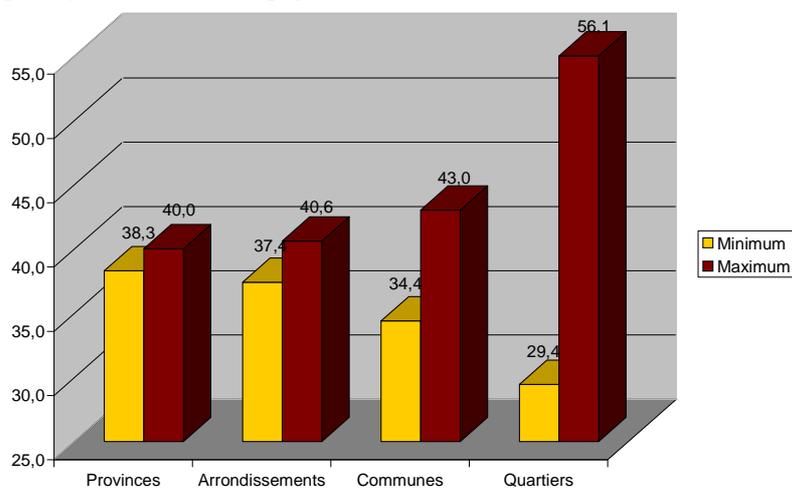
- Froidchapelle : une exception
- Déficit de jeunes adultes
- Attractivité marquée après 50 ans
- Communes attractives plus tôt : Momignies, Couvin et Sivry-Rance

2. Cytise quartiers

Pourquoi une démographie intra-communale ?

- différences intra-communales plus grandes que les différences intercommunales

Age moyen selon le découpage utilisé :



- une bonne connaissance d'un territoire

Objectif :

- Elaborer une trame géographique pertinente permettant l'analyse de la situation socio-démographique à l'échelon intra-communal
- Fournir un outil utile et performant

Contraintes :

- la disponibilité des données
- le respect de la vie privée
- la signification statistique des indicateurs calculés

Méthode :

- Approche théorique en fonction de 14 critères
 - éviter de constituer des unités trop petites
 - somme de secteurs statistiques spatialement contigus
 - prendre en compte les limites anciennes

- Approche pratique
 - Confronter aux découpages existants
 - Soumettre le découpage aux communes (74% de réactions, soit 194 communes sur 262)

Résultats :

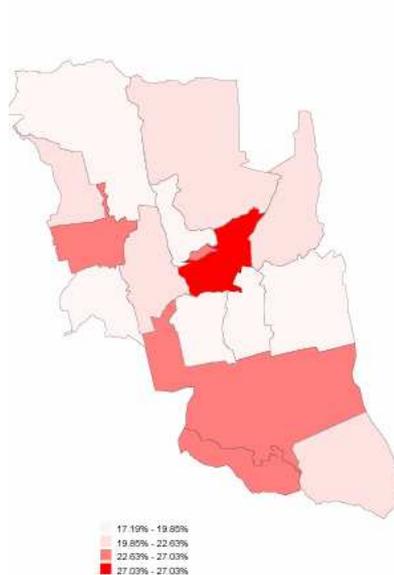
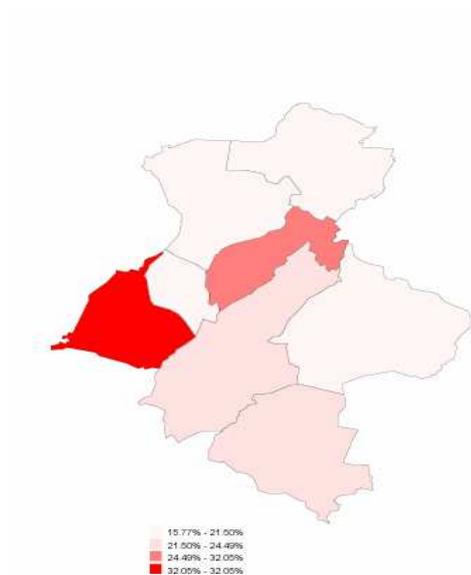
| Provinces | Nombre de communes | Nombre de secteurs statistiques | Nombre de quartiers (phase 1) | Nombre de quartiers (phase 2) |
|----------------|--------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Brabant wallon | 27 | 1880 | 261 | 318 |
| Hainaut | 69 | 2958 | 993 | 912 |
| Liège | 84 | 2653 | 818 | 837 |
| Luxembourg | 44 | 1588 | 311 | 349 |
| Namur | 38 | 1997 | 477 | 529 |
| Total | 262 | 11076 | 2860 | 2945 |

Quelques exemples :

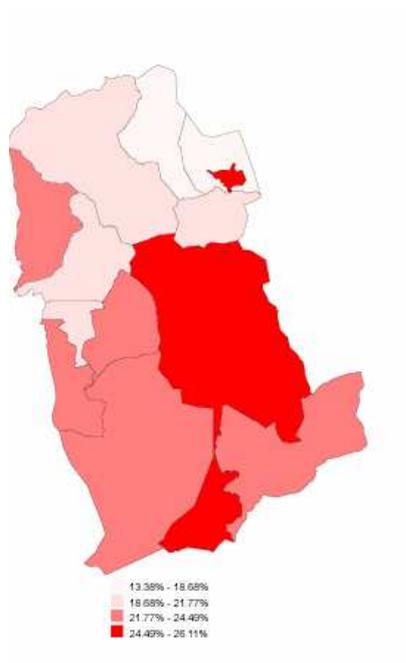
Proportion de 60 ans et plus :

Beaumont

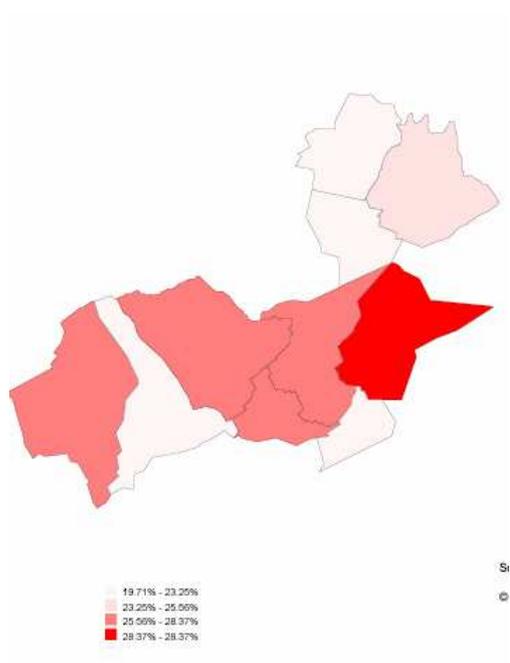
Chimay



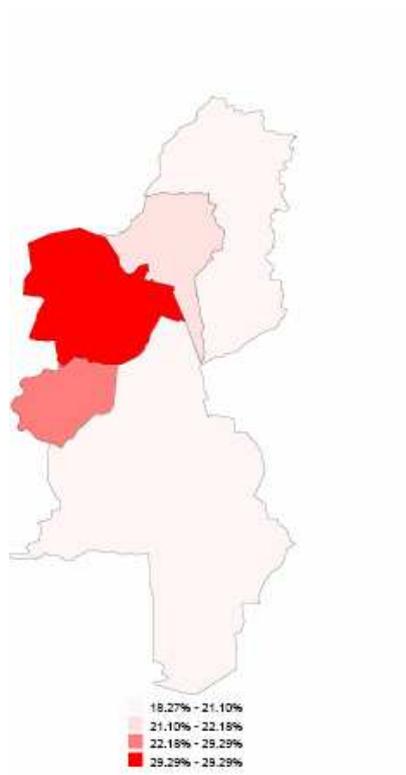
Couvin



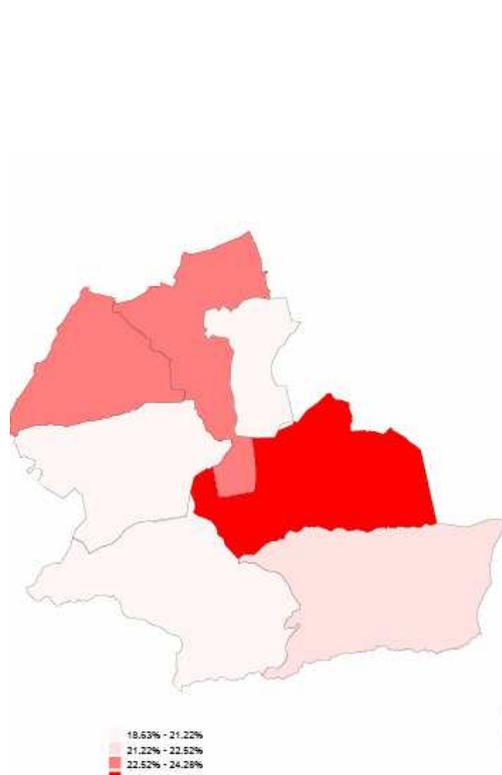
Doische



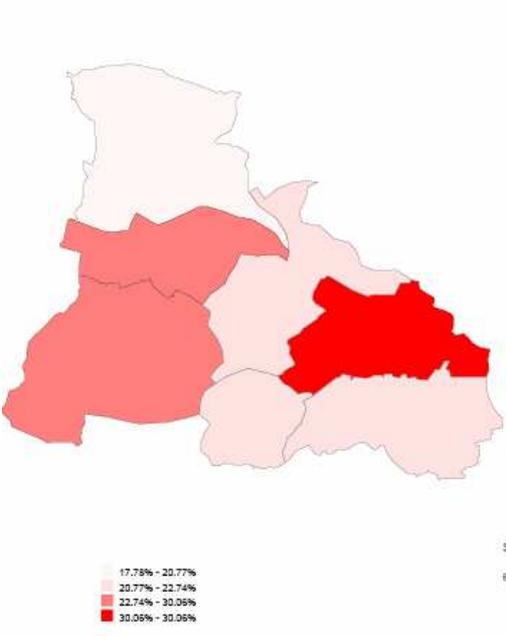
Froidchapelle



Momignies



Sivry-Rance



Viroinval



4. Débat et échanges

Suite à la présentation du panorama socio-démographique du sud de l'entre Sambre et Meuse, un temps de débat et d'échanges a lieu entre les personnes présentes.

Les discussions mettent en avant les points suivants :

POINTS POSITIFS

- Taux de chômage de l'entité de Doische le plus bas de la région
- Provenance du flux migratoire
- Plus de services sur la commune de Sivry-Rance

POINTS NEGATIFS

- L'office de tourisme de Beaumont en diminution de visites
- Taux de maladies cardio-vasculaires élevé
- Accidents de la route surtout chez les 18-30 ans
- Enclavement des communes
- Facteur socio-économique au niveau de la natalité et du logement
- La commune de Froidchappelle présente un flux migratoire important, est-ce dû aux parcs résidentiels ?
- Le sud de la Botte du Hainaut déteint sur Charleroi
- L'électeur faible
- La mobilité
- Le manque d'emplois
- Le manque d'aide au niveau de l'emploi pour les 18-25 ans

CONSTATATIONS

- La population de la Botte du Hainaut reste stable
- Les aides à domicile pourraient être un vecteur d'emplois
- L'influence économique joue-t-elle un rôle ?
- Causes de la situation présentée ?

PISTES – PROJETS

- Sécurité routière (réseau)
- Veille statistique (infos) (différentes régions)
- Economie = démographie ? et inversement
- Outils précis et ciblés à utiliser
- Outils interactifs et diffusions
- Constat → analyse → actions
- Prendre en compte les réalités de terrain
- Penser long terme et mixité
- Mobilité – intercommunalité
- Le vieillissement : un atout ?

5. conclusions et perspectives

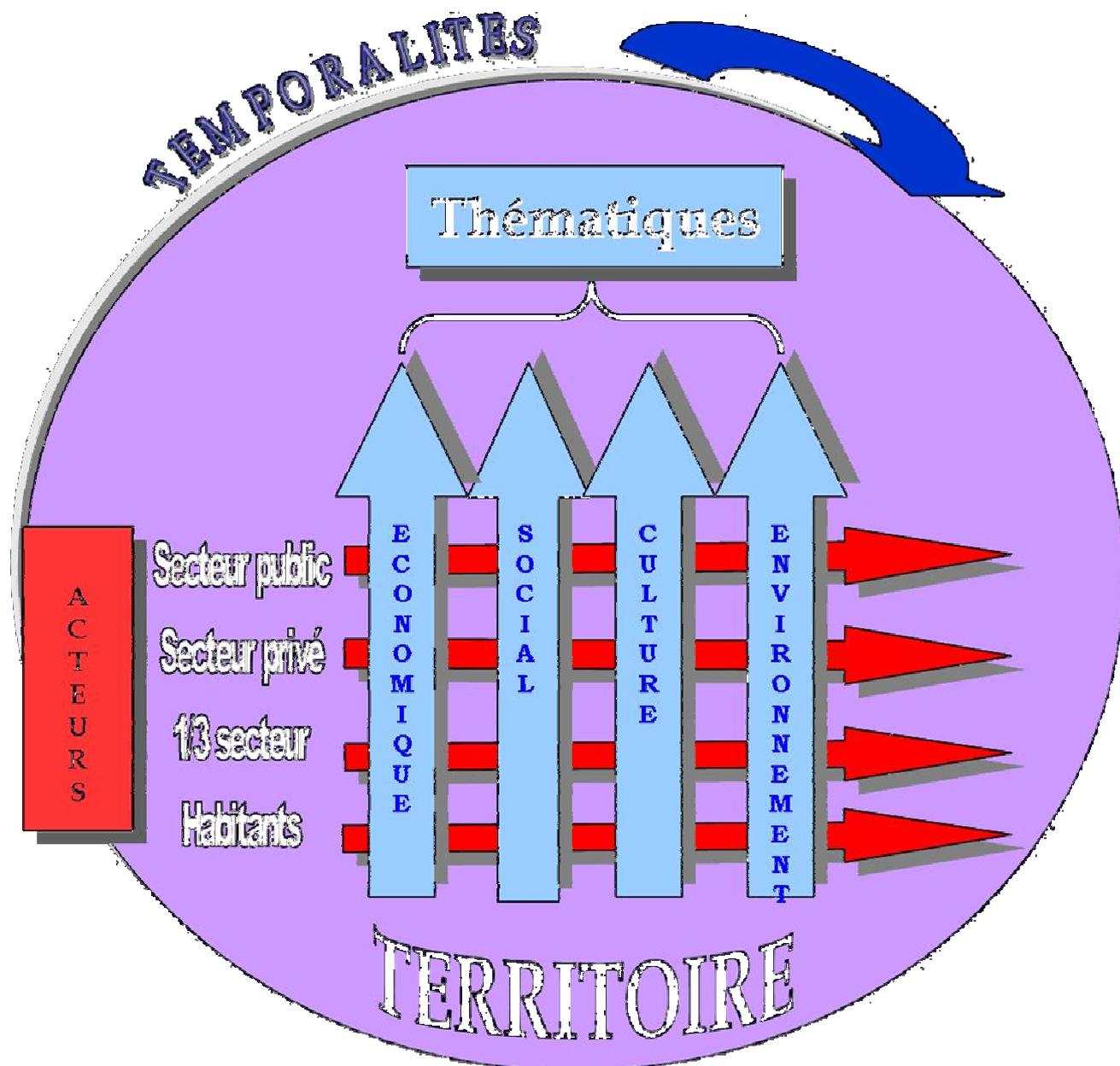
Suite aux discussions, les personnes présentes proposent que les pistes suivantes soient travaillées en priorité :

- faire passer l'information au niveau des responsables communaux des entités concernées (faire remonter les constats et mettre en place la possibilité de suivre l'évolution de la situation dans le temps)
- faire un travail d'analyses des éléments qui expliquent la situation actuelle décrite (recherche des causes pouvant ensuite déterminer les actions prioritaires à mener sur le territoire)
- mener des actions ponctuelles sur des thématiques prioritaires (exemple : question de la mobilité : nombre d'accidents de la route élevé, configuration des routes, déplacements longs pour participer à la vie socio-culturelle) et sur des publics prioritaires (exemple : personnes âgées, jeunes, en analysant les problématiques particulières vécues par ces publics)

Ce travail pourra se faire au sein de la plate-forme intersectorielle du Sud de l'entre Sambre et Meuse. Il aura une pertinence d'autant plus grande si de nouvelles associations viennent élargir sa composition actuelle.

6. Annexes

Annexe 1 : Matrice du développement local



Annexe 2 :

Le baromètre des conditions de vie dans les communes bruxelloises et wallonnes

Thierry Eggerickx¹, Marc Debuisson², Jean-Pierre Hermia³, Jean-Paul Sanderson⁴ et Valérie Vander Stricht^{5,6}

Introduction. Une dualisation sociale de plus en plus marquée des espaces de vie

Malgré l'efficacité de son système de protection sociale, les progrès éducatifs et sanitaires réalisés au cours de ces dernières décennies, la prise de conscience et de mesures politiques spécifiques, la Belgique n'a en rien éradiqué les inégalités et les différences sociales. La pauvreté n'a pas disparu (Guio, 2004 ; Gadrey et al., 2006) et certains indices incitent à tirer la sonnette d'alarme, comme l'augmentation depuis 2001 du taux de chômage ou encore l'existence de poches de surmortalité « inédites » et inadmissibles. Ainsi, une dizaine de quartiers de l'agglomération de Charleroi se caractérisent par une espérance de vie masculine de 64-68 ans, ce qui correspond à la moyenne nationale atteinte vers 1955 ! En outre, l'instabilité de plus en plus grande du tissu familial et des parcours professionnels accroît pour bon nombre le risque de relégation sociale.

A ce triste tableau, s'ajoute la dimension spatiale du phénomène : le lieu de résidence se transforme de plus en plus en marqueur social (Maurin, 2004). Comme le démontrent certains de nos travaux, nous sommes confrontés aujourd'hui à un processus de ségrégation sociale de plus en plus marqué des espaces de vie (Eggerickx et al., 2002). Pour mettre en évidence ce phénomène, nous avons construit, à l'échelle des communes bruxelloises et wallonnes, un indicateur synthétique – ou baromètre – des « conditions de vie ».

Avant de présenter plus en détail cet outil et d'analyser brièvement les principaux résultats qu'il permet de mettre en évidence, quelques mots sur la pratique de ce type d'outil statistique.

1. Les indicateurs synthétiques ou composites

De nombreux indicateurs synthétiques mesurant le « développement humain », le « bien-être », la « qualité de vie » ou encore « le bonheur » ont vu le jour depuis le début des années 1990 (Eggerickx et al., 2000). Le plus connu d'entre eux, à l'échelle internationale, est probablement l'indicateur de développement humain (IDH) calculé par les Nations Unies pour tous les pays du monde et combinant des indicateurs de longévité (espérance de vie), d'éducation (taux d'alphabétisation...) et de niveau de vie (P.I.B./habitants) (Baneth, 1998). On citera également l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) produit également par le PNUD en deux versions : IPH-1 pour les pays pauvres et IPH-2 pour les pays riches⁷. Ces indicateurs synthétiques visent essentiellement à établir des classements, une hiérarchie en terme de niveau de développement ou

¹ Chercheur Qualifié au FNRS, Professeur à l'UCL et Directeur du Groupe d'Etudes de Démographie Appliquée (GéDAP) (eggerickx@sped.ucl.ac.be).

² Attaché Scientifique à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, Chercheur associé FUSL (m.debuisson@iweps.be)

³ Aspirant au FNRS et doctorant au Groupe d'Etudes de Démographie Appliquée (GéDAP), UCL (hermia@sped.ucl.ac.be).

⁴ Assistant de Recherche au Groupe d'Etudes de Démographie Appliquée (GéDAP), UCL (sanderson@sped.ucl.ac.be).

⁵ Attachée Scientifique à l'Institut Wallon de l'Etude de la Prospective et de la Statistique, (v.vanderstricht@iweps.be).

⁶ Nous tenons à remercier Laurence Vanden Doren de l'Observatoire socio-économique de Charleroi pour son aide dans la construction de l'indice

⁷ Ces deux indicateurs de pauvreté sont calculés (moyennes cubiques des différents indicateurs mis en œuvre) à partir d'indicateurs de longévité, d'instruction, de conditions de vie (% de personnes privées d'accès à l'eau potable, % de personnes privées d'accès aux soins de santé... par exemple pour IPH-1) et d'exclusion (pour IPH-2 avec % de personnes au chômage de longue durée)

de pauvreté, c'est-à-dire de quantifier des concepts parfois mal définis à l'aide des quelques variables disponibles dont la fiabilité et la définition varient selon les pays⁸.

L'hétérogénéité des définitions et de la fiabilité des informations statistiques est bien évidemment moins prégnante à l'échelle nationale. A ce niveau, signalons par exemple le BIP40, un indicateur créé par le RAI (réseau d'Alerte sur les Inégalités) pour mesurer le taux de pauvreté et les inégalités en France à partir d'un ensemble de « sous-indices » se référant aux domaines de l'éducation, de la justice, du logement, de la consommation, des conditions de travail, de la santé, du chômage, etc⁹. Cet indicateur, construit uniquement à l'échelle du pays, permet de suivre l'évolution dans le temps (depuis 1980) des « inégalités et de la pauvreté », ... mais sans référence aux différentiels spatiaux. Au niveau régional, par exemple, J. Gadrey, C. Ruyters et M. Laffut (2006) ont réussi à chiffrer trois indicateurs proposés par le PNUD pour le Nord - Pas de Calais et la Wallonie. Ils ont estimé pour ces deux régions et ré-estimé pour la Belgique¹⁰ et la France : l'indicateur de développement humain (IDH), l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) et l'indicateur de participation des femmes à la vie politique et économique (IPF).

La Belgique, quant à elle, se distingue des autres pays par sa grande richesse en informations statistiques disponibles à un échelon spatial fin : la commune, voire le quartier. Toutefois, cette opportunité n'a stimulé les chercheurs et autres statisticiens que très récemment, et ce n'est qu'au cours des dernières années qu'on assiste à une multiplication des indicateurs ayant un ancrage local.

Un premier indicateur composite construit à l'échelon communal a été élaboré en 2000. Son objectif était d'évaluer, au niveau communal, le *degré de soutenabilité* à travers un ensemble de composantes (Eggerickx et al., 2000). Les variables qu'il reprenait étaient susceptibles d'épingler des situations porteuses ou génératrices d'iniquités sociales et d'effets déstabilisants, notamment au niveau environnemental (qualité de l'air). En intégrant de multiples facettes du « mal-être », il avait pour objectif principal de favoriser la prise de conscience et de préparer la réflexion en vue d'un développement plus durable de nos sociétés, en classant¹¹ les communes selon leur positionnement quant à ce concept jusqu'alors peu opérationnalisé.

Enfin, en se basant sur la même méthodologie (cfr. point 2, encadré), l'indicateur socio-économique construit par l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) met en évidence les *communes les plus défavorisées* sur le plan économique en Wallonie. En intégrant 26 variables complémentaires, il associe des indicateurs du marché du travail, du chômage, de revenus, de l'activité économique et de croissance. L'analyse au niveau communal montre que si les inégalités entre la Belgique et la Wallonie perdurent (et s'aggravent), elles sont également importantes au sein de la Wallonie.

⁸ Pour une analyse critique de l'indicateur de pauvreté humaine, on se référera à Minvielle et Bry (2003). Ces aspects critiques sont également abordés par Boidin (2004), qui en outre livre une liste plus détaillée des indicateurs synthétiques internationaux.

⁹ Voir le site internet officiel : www.bip40.org.

¹⁰ L'étude montre, entre autres, un écart de développement humain non négligeable entre la Wallonie et la Belgique et une augmentation de celui-ci au cours de la période 1994-2003. Les auteurs évaluent qu'en termes de retard temporel, la Wallonie a 8 ans de retard sur la Belgique. L'indicateur de pauvreté humaine montre également une situation plus défavorable en Wallonie qu'en Belgique et un accroissement de l'écart.

¹¹ Les classements de commune réalisés récemment bénéficient d'un grand attrait médiatique, dans nos sociétés où les informations chiffrées et autres scores font un tabac. Citons, à titre d'exemple, le palmarès des villes et communes wallonnes, réalisé en 2005 et actualisé en 2006, dont les résultats ont soulevé bien des questions et attisé de nombreux débats. En classant les entités wallonnes selon l'efficacité de la gestion menée par les édiles locales, il a permis d'identifier les communes les mieux gérées (Hindriks et Gerard, 2005). Ce genre d'exercice, nouveau en Belgique et difficilement accepté, notamment par la classe politique, fait office de tradition dans d'autres pays, dont le Royaume-Uni, où la comparaison des performances dans le secteur public est récurrente. L'objectif principal des chercheurs est de mettre sur pied un outil visant à rendre les représentants politiques responsables vis-à-vis de leurs habitants, et de réduire ainsi le déficit démocratique, fréquemment évoqué en Europe occidentale.

2. Le baromètre des conditions de vie des communes wallonnes et bruxelloises : objectifs et méthodologie

L'indice proposé ici est construit selon la même méthodologie que l'IDH (voir encadré). Que mesure-t-il ? Notre indice se compose d'une série de données statistiques décrivant le contexte de vie offert par une commune à ses habitants : il s'agit donc d'un indice synthétique des conditions de vie des communes. Il ne reflète en aucun cas des notions aussi personnelles et subjectives que celles de « bonheur », du « bien être¹² » ou même de « qualité de vie¹³ ». Ainsi, peut-on affirmer que tous les habitants des communes de Charleroi, de Seraing... ou des quartiers de la Docherie et de Droixhe sont malheureux parce qu'ils vivent dans des environnements qui se caractérisent en moyenne par une espérance de vie faible, un niveau d'instruction peu élevé, un taux de chômage important ou encore par une rareté d'espaces verts ? Ce serait bien évidemment ignorer l'attachement individuel et/ou familial à un lieu donné, la convivialité, l'importance des réseaux sociaux et d'entraide tissés, et plus globalement l'appréciation que chacun a de son cadre environnemental – au sens large du terme – et de son contexte socio-économique et culturel d'existence.

Contrairement au bien-être et à la qualité de vie, notre indice de condition de vie ne prend pas en compte la perception subjective des individus. Notre indice mesure le « capital » de bien-être et/ou de qualité de vie dont disposent les communes wallonnes et bruxelloises, indépendamment de la manière dont chaque habitant l'utilise ou l'optimise. Faute de données disponibles, nous n'avons pu prendre en considération la solidarité, les réseaux sociaux développés par les individus, qui sont des éléments importants du capital social d'une commune et des conditions de vie qu'elle « offre » à sa population. Il ne s'agit pas non plus d'une approche individuelle des conditions de vie, mais d'une approche agrégée car les indicateurs utilisés sont des moyennes communales.

Cet indice a trois objectifs :

- identifier les différences et inégalités des conditions de vie au sein de l'univers communal de Bruxelles et de Wallonie ;
- proposer une typologie des communes alternative, mais complémentaire, à celle des régions urbaines proposée en 1996 par l'Institut National de Statistique ;
- favoriser la prise de conscience et la réflexion afin de mener une politique d'organisation du territoire qui valorise la diversité et le contact entre les individus et les groupes.

Le baromètre se compose d'environ 40 indicateurs répartis en 4 dimensions (tableau 1). Le choix d'un grand nombre d'indicateurs permet d'accroître la fiabilité statistique des résultats. En

¹² Dans un article intitulé « d'une mesure synthétique du bien être » J. Breda (1997) définit le bien-être comme « la mesure dans laquelle non seulement les besoins « primaires » comme l'alimentation, l'habillement, la santé, le logement et un climat positif sont satisfaits, mais aussi la mesure dans laquelle l'individu participe à la vie sociale et prend part à sa culture et ses valeurs, et où il peut s'épanouir pour développer une personnalité faisant face aux contraintes sociales ». Il distingue trois types d'approche du bien-être. La première s'attarde aux sources du bien-être (revenu, compétences... face à l'offre du contexte-socio-économique). La deuxième analyse la situation de bien-être atteint, c'est-à-dire les conditions de vie mesurées par les dépenses de consommation, l'importance du temps libre, l'utilisation de services publics, mais aussi l'état de santé, les relations sociales, les loisirs, les conditions d'habitat... Enfin, la troisième approche a pour objectif de se centrer sur les événements négatifs survenus dans la vie des personnes tant au point de vue familial, professionnel, de leur santé, ... qui diminuent leur bien-être. Le bien-être est conçu ici uniquement dans une optique individuelle.

¹³ La qualité de vie est un concept fréquemment étudié. Un rapport européen de 2004 donnait les résultats d'une enquête menée sur le sujet (Quality of live in Europe, European Foundation for Improvement of Living and Working Conditions, 2004). La « qualité de vie » y est définie comme un concept multidimensionnel qui se réfère à la situation de vie individuelle, qui se mesure par des indicateurs subjectifs et objectifs. Les perceptions subjectives sont particulièrement importantes dans l'identification des buts et des orientations individuels. Ils ont d'autant plus de valeur lorsqu'ils sont liés aux conditions de vie objectives. Intégrer les deux approches dans la mesure de la qualité de vie rend dès lors mieux compte du concept. Le rapport sélectionne six domaines pour rencontrer le concept de « qualité de vie » : l'emploi, les ressources économiques, la famille et les ménages, la vie communautaire et la participation sociale, la santé et les soins de santé, enfin la connaissance, l'éducation et la formation.

effet, à l'échelle des communes – dans l'univers statistique des petits nombres – certains indicateurs, tels que par exemple l'espérance de vie à la naissance, peuvent être affectés par des aléas statistiques (ou effet du hasard) qui leur confèrent des valeurs « aberrantes ». En multipliant le nombre d'indicateurs au sein de chaque famille, nous diminuons l'impact de ces valeurs aberrantes.

La dimension « socio-économique » qui décrit le marché du travail, mais aussi les situations financières et familiales, se compose d'indicateurs tels que le taux d'emploi, le revenu médian, le niveau d'instruction, l'espérance de vie à la naissance, la part des enfants vivant en ménage monoparental... Cette dimension reflète en quelque sorte le niveau de vie de la population et intègre à la fois des caractéristiques propres aux populations et aux communes. Ainsi, on peut supposer que l'espérance de vie est à la fois déterminée par les comportements individuels, l'histoire de chaque individu, mais également par le contexte dans lequel il vit¹⁴ (pollution environnementale,...). La seconde dimension concerne les caractéristiques des logements : superficie moyenne, présence ou non du chauffage central, de doubles vitrages, d'une connexion internet, ancienneté... La troisième dimension porte sur l'environnement, tant d'un point de vue écologique, avec des indicateurs tels que la qualité de l'air, la proportion d'espace urbanisé, la proportion d'espaces verts... que de la fréquence des délits. Enfin, les services offerts au niveau de la commune représentent la quatrième dimension (infrastructures scolaires, crèches, pharmacies, maison de repos, médecins généralistes, infrastructures sportives et culturelles, emplois offerts dans la commune...).

Le baromètre des conditions de vie se compose d'une série d'indicateurs. La valeur de chaque indicateur a été standardisée de façon à lui donner une valeur comprise entre 0 et 1

$$\text{Indice} = \frac{(\text{valeur observée} - \text{valeur minimale})}{(\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale})}$$

L'indice synthétique est la moyenne des différents indices calculés. Si 3 indicateurs se trouvent dans la même famille, on affectera à chacun d'eux un poids d'1/3. En fonction des objectifs ou de la qualité des données propres à un indicateur, on peut bien évidemment faire varier le poids. De même, il n'y a pas d'obligation à donner le même poids à chaque famille d'indicateurs.

La valeur de l'indice synthétique sera comprise entre 0 et 1. Plus la valeur sera proche de 0, plus la situation sera favorable, plus elle sera proche de 1, plus elle sera défavorable.

Les données qui ont permis la construction de cet indice proviennent de sources diverses. Citons notamment l'Enquête socio-économique de 2001 (INS), le Registre national (INS), les statistiques fiscales (INS), les statistiques immobilières (INS), les statistiques cadastrales, les données provenant de l'INAMI, de l'ONSS ou encore de la Police fédérale.

Des outils statistiques plus sophistiqués, tels que l'analyse en composante principale et/ou l'analyse de classification, peuvent être utilisés ; l'objectif étant toujours de « classer » ou de « positionner » des individus (au sens statistique du terme) en fonction de certaines variables supposées les caractériser au mieux.

¹⁴ De même, si on observe par exemple une surreprésentation de ménages monoparentaux dans certaines communes, c'est probablement parce que l'offre de logements est davantage adaptée à ce type de ménage (appartements, logements locatifs abordables...)

Tableau 1. Liste des indicateurs du baromètre des conditions de vie des communes wallonnes et bruxelloises

| Dimension | Intitulé des variables | Source de l'information |
|---------------------------|---|--|
| Socio-économique | <ul style="list-style-type: none"> • Revenu médian (2001) • Taux de chômage (2001) • Evolution du taux de chômage (1991-2001) • % d'enfants de moins de 15 ans vivant en ménage monoparental en 2002 • % de la population âgée de plus de 65 ans vivant seule en 2002 • % des personnes de 45-64 ans seules ou en situation de monoparentalité (2002) • Part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale dans la population en âge d'activité (2000) • Part de travailleurs saisonniers ou à temps partiel • % de diplômés disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (2001) • Espérance de vie à la naissance (1997-2002) • Taux d'emploi (2001) • Evolution du taux d'emploi (1991-2001) | (INS, statistiques fiscales) (INS-ESE-IWEPS) (INS-ESE-IWEPS) (INS, Gédap) (INS, Gédap) (INS, Gédap) (SPP Intégration sociale IWEPS) (ONSS DMFA, IWEPS) (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Gédap) (INS-ESE-IWEPS) (INS-ESE-IWEPS) |
| Logement | <ul style="list-style-type: none"> • % de logements disposant de doubles vitrages (2001) • % de logements disposant d'au moins 2 salles de bain (2001) • % de logements équipés du chauffage central (2001) • % de logements disposant d'une connexion Internet (2001) • % de logements de moins de 20 ans (2001) + % de log. transformés (entre 1991 et 2001) • Superficie moyenne (2001)/habitant | (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Enquête socio-éco.) (INS, Enquête socio-éco.) |
| Environnement et contexte | <ul style="list-style-type: none"> • Oxyde d'azote par km² • Composés volatiles par km² • Taux de criminalité • % de la superficie affectée à des terres agricoles (2002) • % de la superficie affectée des terrains boisés (2002) • % de la superficie affectée à l'espace bâti (2002) | Calculs GédAP ¹⁵ Calculs GédAP ¹⁶ Police Fédérale ¹⁷ , IWEPS (INS, stat.cadastrales) (INS, stat. cadastrales) (INS, stat. cadastrales) |
| Services | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport des généralistes INAMI (2000) à la population • Rapport des généralistes INAMI (2000) à la superficie • Rapport des pharmacies INAMI (2000) à la population • Rapport des pharmacies INAMI (2000) à la superficie • Proportion de locataires (2001) • Rapport des usagers (en semaine) de la gare à la population totale • Rapport des lits en maisons de repos aux plus de 65 ans • Rapport des postes de travail sur la commune à la pop. d'âge actif (15-64 ans) • Rapport des enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires à la population en âge d'obligation scolaire (2000) • Rapport des enfants fréquentant les écoles maternelles aux enfants de 3 à 6 ans (2000) • Rapport des places en crèches et chez des gardiennes aux enfants de 0 à 3 ans (2000) • Présence d'une salle de sport, d'une piscine ou d'infrastructure culturelle (2000) | INAMI INAMI INAMI INAMI (INS, Enquête socio-éco.) SNCB DGASS (ONSS, IWEPS) (Communautés Wal.-Bxl et germanophone) (Communautés Wal.-Bxl et germanophone) (Communautés Wal.-Bxl et germanophone) (IWEPS) |

¹⁵ D'après l'Atlas de l'air de la Wallonie (1996) et le Service Statistique de Bruxelles-Capitale (2000).

¹⁶ Ibidem.

¹⁷ Direction Générale de l'appui opérationnel.

Par rapport aux résultats de ces méthodes¹⁸¹⁹, l'indice synthétique calculé ici présente au moins trois avantages :

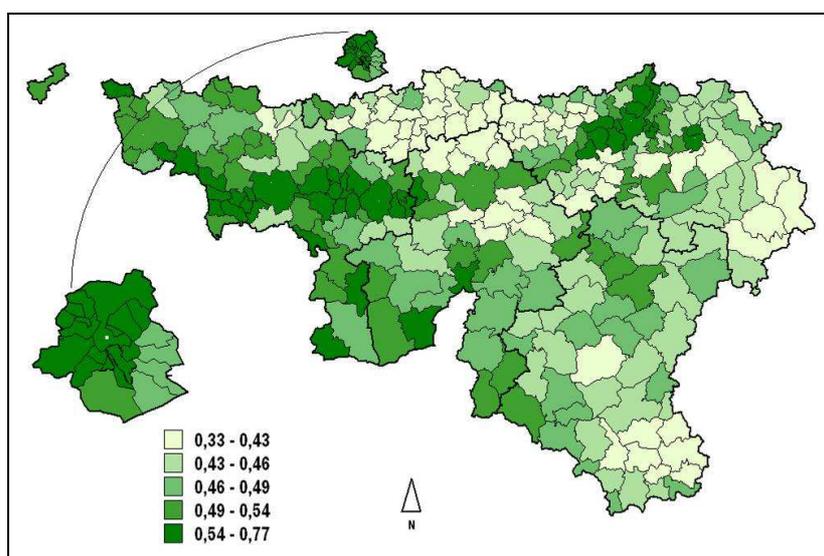
- sa simplicité de calcul et d'interprétation ;
- sa souplesse qui permet de modifier aisément le poids des indicateurs ou des familles d'indicateurs (voir par exemple le point 4);
- sa transparence : le principe étant de standardiser la valeur de chaque indicateur entre 0 et 1, il est aisé de connaître l'impact de chacun d'eux et de chaque famille d'indicateurs sur l'indice global et donc d'identifier le(s) problème(s) spécifique(s) qui se pose(nt) dans chaque commune.

3. Les résultats : une opposition nette entre les agglomérations urbaines et les communes périurbaines

La carte le montre clairement : les agglomérations urbaines et les communes de l'ancien axe industriel wallon se caractérisent par des conditions de vie très défavorables alors que les communes périurbaines se situent en haut de classement. Sur 281 communes considérées, Charleroi est 276^e, Liège, 269^e, Verviers, 264^e, La Louvière, 262^e et Mons, 245^e. Les anciennes communes industrielles telles que Seraing (267^e) sont également très mal positionnées. Certaines communes bruxelloises ne sont pas mieux loties. Ainsi, St-Josse-Ten-Noode (281^e), St-Gilles (280^e) et Molenbeek-St-Jean (279^e) sont les trois communes où les conditions de vie sont les plus mauvaises. Schaerbeek (274^e), Anderlecht (271^e), Koekelberg (270^e) et Forest (266^e) figurent également en fin de classement.

Ces agglomérations urbaines et anciennes cités industrielles cumulent de nombreux handicaps. Très mal positionnées sur la dimension socio-économique, elles le sont également pour le logement et l'environnement. Seule la dimension « offre de services » constitue le point fort de ces milieux urbains, mais ne leur permet en aucun cas de remonter dans le classement.

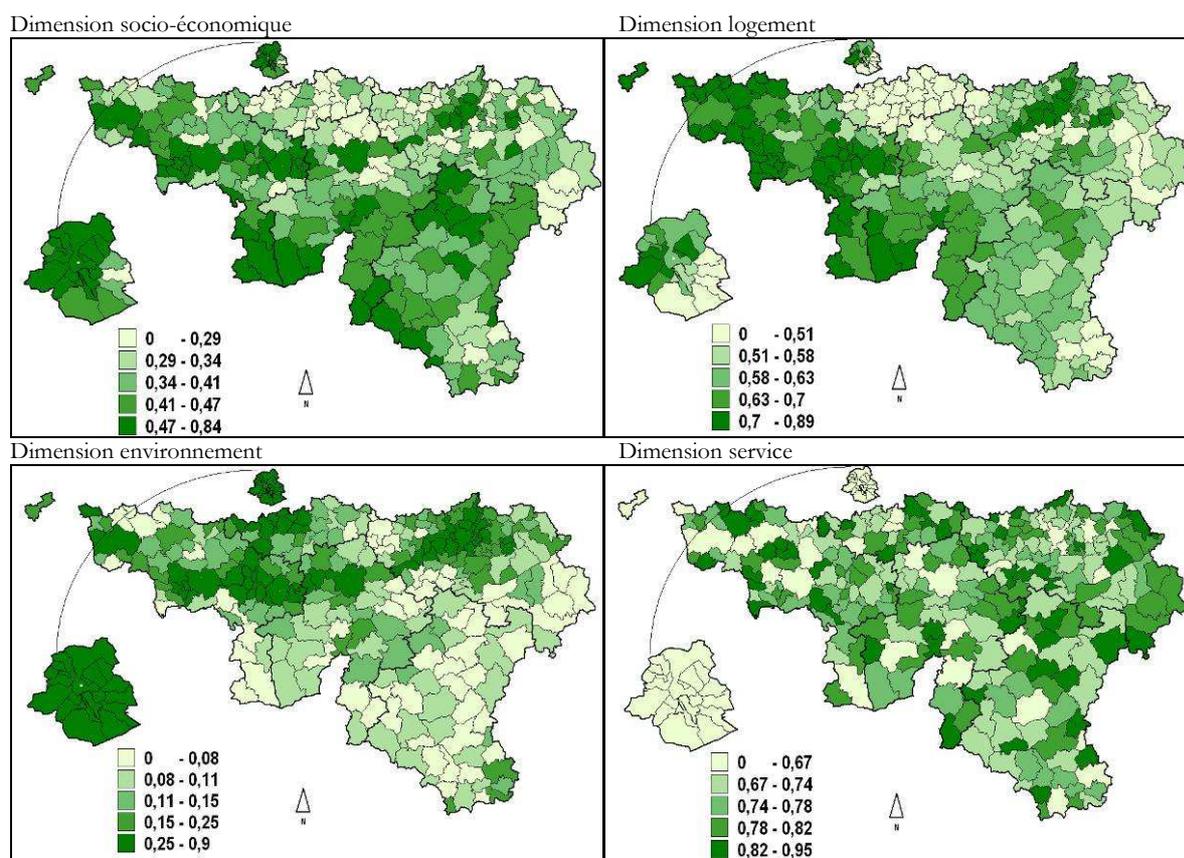
Carte 1. L'indice synthétique de conditions de vie des communes wallonnes et bruxelloises



¹⁸ Ces méthodes peuvent être utilisées en amont de la construction de l'indice synthétique pour vérifier comment les variables se structurent ou s'organisent selon certains axes. Elles peuvent également être utilisées en aval pour vérifier les résultats de l'indice.

¹⁹ Nous avons mené une analyse en composante principale afin de tester la validité des indicateurs sélectionnés pour chacune des dimensions retenues. Les résultats de cette analyse figurent en annexe.

Cartes 2. Les différentes dimensions du baromètre des conditions de vie des communes wallonnes et bruxelloises



Toutefois, quelques villes s'en sortent un peu mieux. C'est le cas de villes de taille moyenne comme Namur (174^e) et Tournai (205^e) ou de petites villes telles qu'Arlon (16^e), Virton (69^e), Waremme (90^e), Bastogne (97^e), Marche-en-Famenne (103^e) ou encore Wavre (135^e). De même, au sein de l'agglomération bruxelloise, les communes du sud et sud-est sont mieux classées, grâce notamment à des logements de bonne qualité. En revanche, les conditions socio-économiques et environnementales y sont défavorables.

A l'autre extrémité du classement figurent les communes qualifiées de « périurbaines », où les conditions de vie y sont les meilleures. Le Brabant wallon représente l'archétype de la région périurbaine (Eggerickx, 2003) et la grande majorité des communes du Roman Pays figurent dans les 50 premières positions. Ainsi, Lasne occupe la tête du classement, Chaumont-Gistoux, la 2^{ème} place, Walhain, la 4^e et La Hulpe, la 6^e. En tête de la dimension logement, bénéficiant de bonnes conditions socio-économiques et d'une offre de services satisfaisante, ces communes brabançonnes sont cependant assez mal positionnées sur l'axe environnement. En cause, un espace bâti de plus en plus prégnant et de moins en moins d'espaces verts. La qualité de l'air y est également très moyenne, résultat probable d'un usage intensif de l'automobile, et partant, d'un congestionnement croissant des axes radiaux depuis Bruxelles qui jalonnent le Brabant wallon.

Cette zone périurbaine favorisée s'étend vers l'est et la Hesbaye liégeoise (Geer, 12^e, Hannut, 24^e, Burdinne, 40^e) et concerne également des communes situées au nord de Namur (Gembloux 10^e, La Bruyère 14^e, Eghezée, 20^e). Cette double extension correspond aux communes touchées par un processus de périurbanisation récent. Elles se distinguent par de bons classements pour les dimensions socio-économique, logement et environnement... mais par quelques carences au niveau de l'offre de services. Il en est de même des communes périurbaines liégeoises (Nandrin, 5^e), de celles situées au sud de Namur ou encore des communes du sud de la province de Luxembourg

qui « bénéficient » de la périurbanisation de la capitale grand-ducale (Capron, Eggerickx et Hermia, 2002). Ainsi, dans le classement des conditions de vie, Attert est 3^e, Etalle, 7^e et Messancy, 33^e.

4. La robustesse des résultats ? Confrontation avec d'autres indices synthétiques et variations sur les poids des indicateurs et des dimensions

Il importe de s'interroger sur la solidité de ces résultats car ceux-ci sont tributaires de la méthode utilisée, du choix des indicateurs et du poids accordé à chacun d'eux et aux différentes dimensions considérées. Nous allons d'une part confronter nos résultats à deux outils développés à l'échelle communale :

- l'indice de satisfaction mis au point par l'Institut National de Statistique sur base des résultats de l'Enquête socio-économique de 2001 ;
- l'indice mettant en évidence les communes les plus défavorisées sur le plan économique en Wallonie, mis au point par l'IWEPS de la Région Wallonne.

D'autre part, nous allons modifier le poids des indicateurs et des dimensions envisagées, et vérifier si les résultats obtenus corroborent ou non ceux de notre modèle de base.

L'indicateur de conditions de vie reflète assez fidèlement l'appréciation que les habitants ont de leur environnement

L'indicateur synthétique de conditions de vie est construit sur base d'une série de variables contextuelles supposées décrire une situation de manière objective. Y-a-t-il néanmoins un lien entre cette vision statistique des conditions de vie et l'appréciation que les habitants ont de leur environnement ? Cette confrontation peut être réalisée grâce à l'Enquête socio-économique de 2001 qui a permis à la population d'exprimer son degré de satisfaction par rapport à ses conditions de logement et à son cadre de vie. Sur cette base, l'Institut National de Statistique a construit un indice global de satisfaction concernant la propreté, la tranquillité, l'esthétique, la qualité de l'air de leur environnement proche ou encore les facilités et services offerts par la commune. Plus la valeur de cet indice est supérieure à 100, plus la perception que les personnes ont de leur cadre de vie est positive, et inversement lorsque l'indice est inférieur à 100.

La relation entre les deux indicateurs, entre une mesure objective et une perception subjective, est relativement étroite (coefficient de corrélation linéaire de -0,76). Les habitants des grandes agglomérations urbaines et des communes anciennement industrialisées – là où les conditions de vie sont les plus défavorables – ont une perception très négative de leur cadre de vie. A l'opposé, dans les communes périurbaines, l'indice de satisfaction est très élevé.

Une relation très étroite entre l'indicateur économique de l'IWEPS et le baromètre des conditions de vie

Comme mentionné précédemment, l'indice développé par l'IWEPS privilégie la dimension socio-économique, avec des indicateurs du marché du travail, du chômage, de revenu, de l'activité économique et de croissance. Sur les 26 indicateurs utilisés, 17 (65 %) concernent ces aspects socio-économiques.

Avec un coefficient de corrélation de +0,89, la relation entre cet indicateur et le baromètre des conditions de vie est très significative. Sans surprise, les communes périurbaines du Brabant Wallon, de la région liégeoise et du sud de la province du Luxembourg sont les mieux situées dans le classement établi par l'IWEPS. A l'opposé, les grandes agglomérations urbaines et les communes des anciens bassins industriels sont les moins bien situées. En d'autres termes, les contrastes entre milieu de résidence, dégagés par le baromètre des conditions de vie, sont confirmés, voire même renforcés, par l'indice socio-économique de l'IWEPS.

Figure 1. La relation entre l'indice de satisfaction de l'INS (ESE 2001) et l'indice de condition de vie

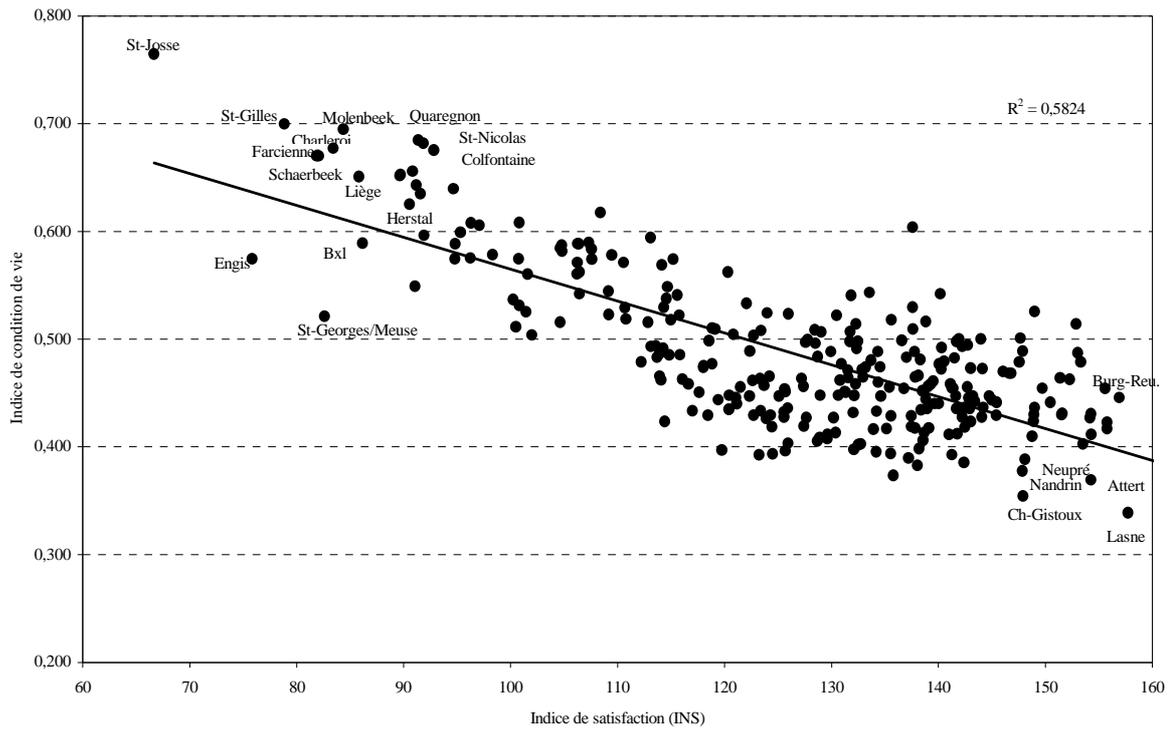
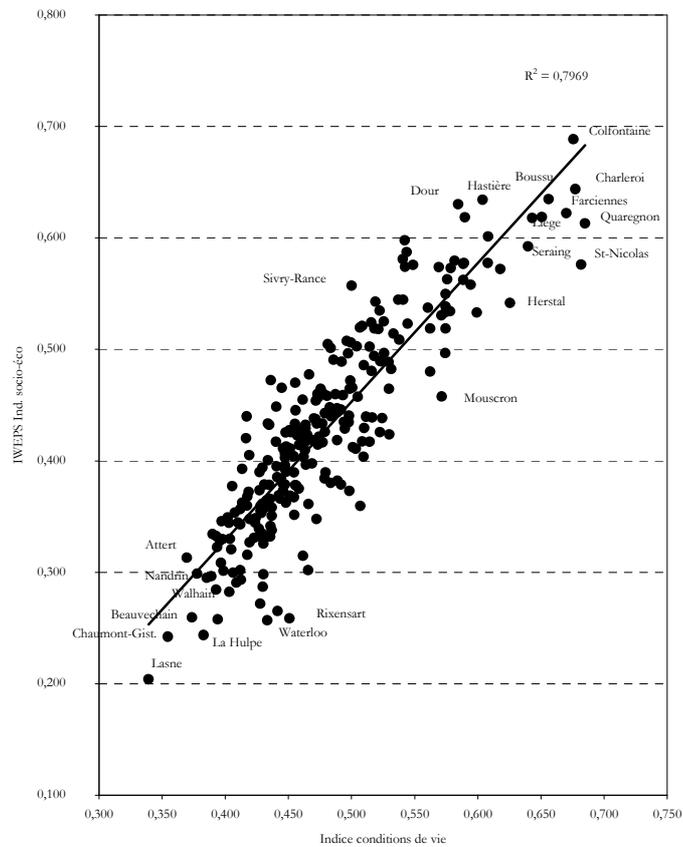


Figure 2. La relation entre l'indice socio-économique de l'ITWEPS et l'indice de condition de vie



Variations sur les poids : un classement quasi immuable

Dans l'exercice proposé, nous avons donné le même poids statistique à chaque famille d'indicateurs. Ce choix comporte inévitablement une part d'arbitraire. On peut lui reprocher, par exemple, de dévaloriser la situation des milieux urbains en n'accordant qu'un poids de 25 % à la dimension « services », qui constitue sans nul doute leur principal apport en termes de conditions de vie. Toute augmentation du poids donné aux familles « socio-économique », « logement » et « environnement » ne modifie en rien les résultats et renforce encore la dualisation entre les communes urbaines/anciennement industrialisées et les communes périurbaines²⁰.

Qu'en est-il, si nous modifions le poids de la dimension « services », la plus favorable aux milieux urbanisés ? Si nous supposons que le poids de cette famille d'indicateurs est deux fois plus important (40 %) que celui des autres dimensions prises individuellement (20 %), le coefficient de corrélation linéaire entre le nouveau classement et la série de référence est de + 0,95, ce qui révèle une relation très étroite entre les deux séries et donc un classement quasi-immuable (tableau 2 et carte 3).

Les résultats généraux ne sont guère modifiés si nous attribuons autant d'importance à la famille « services » (50 % du total) qu'à l'ensemble des autres dimensions (16,7 % chacune). Le coefficient de corrélation reste très élevé (+ 0,82) et le nouvel indice confirme l'opposition entre les milieux urbains et/ou anciennement industrialisés, où les conditions de vie sont les plus défavorables, et les milieux périurbains, qui bénéficient des meilleures conditions de vie (carte 4). Si les extrêmes du classement ne subissent pas de changement, qu'en est-il des situations intermédiaires ? Comme le démontrent les cas présentés au tableau 2, les bouleversements dans les classements en décile et de position sont rares.

On observera cependant que si des grands centres urbains, tels Charleroi, Liège, Mons ou La Louvière, restent confinés en bas de classement, d'autres localités urbaines améliorent sensiblement leur classement. Ainsi, entre l'indice de référence et le dernier exercice proposé (services = 50%), la commune de Bruxelles progresse de la 255^e à la 8^e position. D'autres communes bruxelloises améliorent aussi sensiblement leur classement. C'est le cas par exemple d'Ixelles, d'Etterbeek, d'Uccle ou encore des « deux Woluwé ». En outre, Namur passe de la 174^e place à la 45^e et Tournai, de 205^e à la 111^e place.

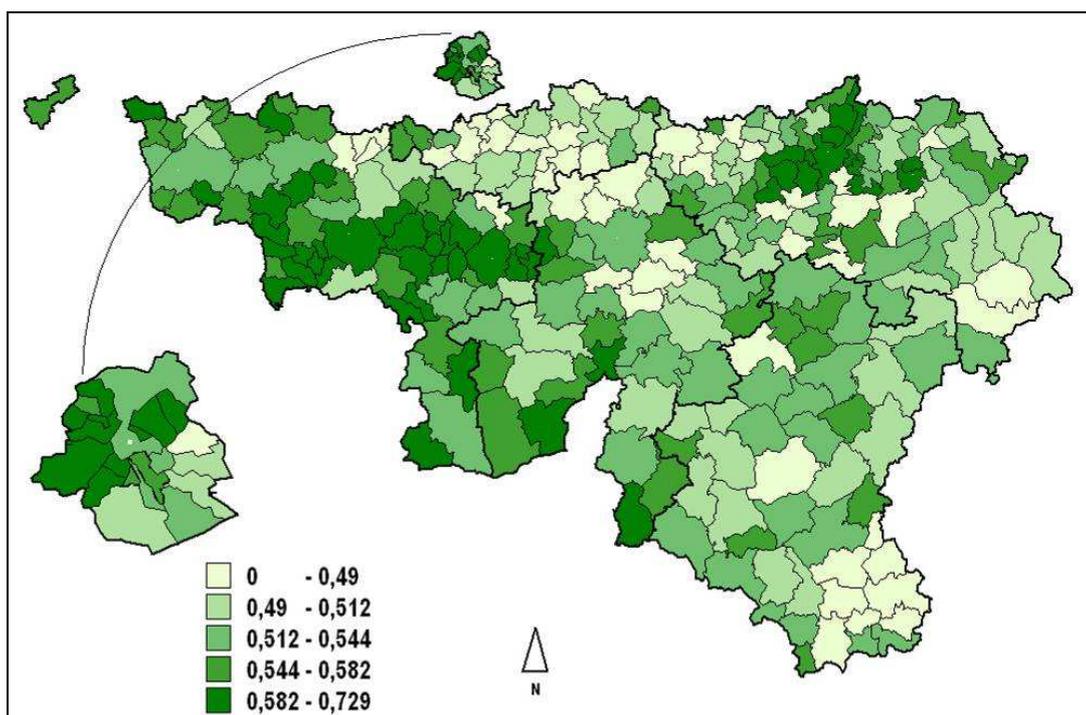
Des villes de plus petites tailles, telles que Nivelles, Wavre, Soignies, Gembloux ou encore Spa, tirent également parti d'une augmentation du poids de la dimension service. Bien évidemment, ces villes ne figurent pas parmi les plus mal loties dans les différentes dimensions considérées. Il s'agit également de localités qui n'ont pas le passé industriel de Charleroi, Liège, Seraing ou encore Quaregnon. Au-delà de ces éléments explicatifs, il importe de souligner la composition hétérogène de certaines communes urbaines, suite à la fusion des communes. Alors que les communes de Charleroi et Liège peuvent être définies comme des « villes pleines », les communes de Namur et Tournai se composent d'un centre urbain entouré de communes non urbanisées avec des densités de population sensiblement plus faibles. En d'autres termes, les limites communales de Namur et de Tournai enferment leurs espaces périurbains respectifs, ce qui n'est pas le cas de Charleroi ou encore de Liège.

²⁰ Ainsi, par exemple, si nous doublons le poids de la dimension « environnement » (soit un poids de 40 % pour 20 % pour les autres dimensions), le coefficient de corrélation linéaire (r) entre l'indice synthétique calculé et l'indice de référence (le baromètre) est de + 0,96. On observe un alignement quasi parfait de tous les points (les communes) le long de la droite de régression.

Tableau 2. Classement des communes en décile et en position (entre parenthèse) selon le poids accordé à la dimension « services »

| Communes | Services = 25% (baromètre) | Services = 40% | Services = 50% |
|-----------------------|-------------------------------|----------------|----------------|
| Lasne | 1 (1) | 1 (1) | 1 (6) |
| Chaumont-Gistoux | 1 (2) | 1 (5) | 1 (13) |
| Attert | 1 (3) | 1 (14) | 2 (39) |
| Walhain | 1 (4) | 1 (9) | 1 (16) |
| Nandrin | 1 (5) | 1 (7) | 1 (10) |
| La Hulpe | 1 (6) | 1 (6) | 1 (7) |
| Etalle | 1 (7) | 1 (15) | 2 (31) |
| Neupré | 1 (8) | 1 (12) | 1 (20) |
| Silly | 1 (9) | 1 (10) | 1 (11) |
| Gembloux | 1 (10) | 1 (4) | 1 (4) |
| Court-St-Etienne | 3 (57) | 2 (50) | 3 (61) |
| Fexhe-le-Haut-Clocher | 3 (58) | 3 (80) | 4 (110) |
| Clavier | 3 (59) | 4 (90) | 5 (119) |
| Braine-l'Alleud | 3 (60) | 2 (38) | 2 (36) |
| Aubel | 3(61) | 2 (54) | 3 (64) |
| Neufchâteau | 5 (113) | 4 (111) | 4 (104) |
| Nassogne | 5 (114) | 5 (138) | 6 (141) |
| Floreffe | 5 (115) | 5 (136) | 5 (135) |
| Vielsalm | 5 (116) | 4 (102) | 4 (96) |
| Limbourg | 5 (117) | 4 (100) | 4 (91) |
| Chièvres | 8 (197) | 8 (223) | 9 (240) |
| Pecq | 8 (198) | 8 (209) | 8 (217) |
| Cerfontaine | 8 (199) | 8 (220) | 9 (229) |
| Estaimpuis | 8 (200) | 8 (200) | 8 (197) |
| Tubize | 8 (201) | 7 (192) | 7 (174) |
| Boussu | 10 (272) | 10 (274) | 10 (274) |
| Farciennes | 10 (273) | 10 (279) | 10 (281) |
| Schaerbeek | 10 (274) | 10 (271) | 10 (256) |
| Colfontaine | 10 (275) | 10 (278) | 10 (279) |
| Charleroi | 10 (276) | 10 (275) | 10 (275) |
| Saint-Nicolas | 10 (277) | 10 (280) | 10 (280) |
| Quaregnon | 10 (278) | 10 (277) | 10 (277) |
| Molenbeek | 10 (279) | 10 (276) | 10 (272) |
| Saint-Gilles | 10 (280) | 10 (272) | 10 (253) |
| Saint-Josse | 10 (281) | 10 (281) | 10 (278) |

Carte 3. L'indice synthétique modifié (dimension services = 40%)



Carte 4. L'indice synthétique modifié (dimension services = 50%)

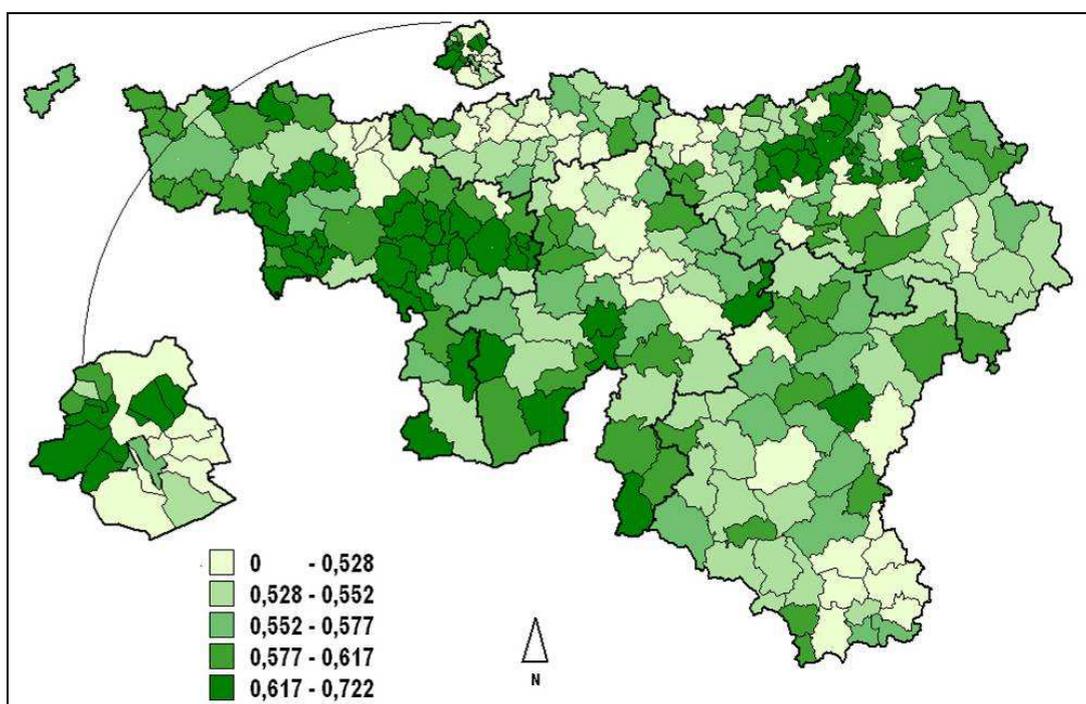
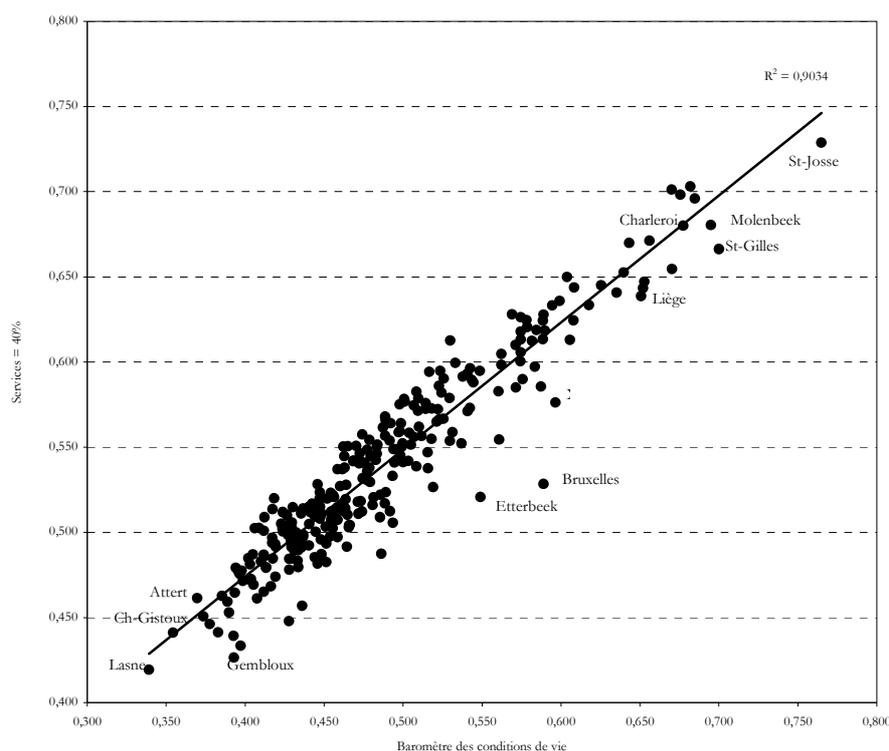


Figure 3. La relation entre le baromètre de condition de vie de référence et le même indice dont le poids de la dimension service est de 40 % de l'ensemble



Conclusions

Cet indice synthétique des conditions de vie témoigne des disparités importantes qui existent de nos jours au sein de l'univers communal de Bruxelles et de Wallonie. L'opposition est très nette entre les milieux périurbains, privilégiés à bien des égards, et les milieux urbains et industriels qui cumulent les problèmes sociaux, économiques et environnementaux. C'est également ce qui ressort du classement de l'indice de satisfaction calculé par l'INS à partir de l'appréciation que la population a de son logement et, plus largement, de son cadre de vie. Les visions objectives et subjectives se rejoignent donc ici.

Une modification, même sensible, du poids accordé aux différentes familles d'indicateurs ne modifie guère les résultats. Ceux-ci se révèlent donc particulièrement robustes. Néanmoins, plusieurs avancées méthodologiques doivent être envisagées. Ainsi, il conviendrait par exemple d'inclure à la panoplie d'indices, des données/informations sur le capital social « offert » par les communes. Il serait également intéressant de centrer davantage les indices sur l'espace de vie plus restreint des individus (le quartier ou les communes avant la fusion) car les communes, telles que définies aujourd'hui, couvrent des territoires parfois très vastes et rassemblent des milieux d'habitat également hétérogènes.

De façon plus pragmatique, cet indicateur de conditions de vie doit être utilisé comme clignotant ou sonnette d'alarme, car il stigmatise la ségrégation sociale de l'espace.

Références bibliographiques

- J. Bareth, 1998, « Les indicateurs synthétiques de développement », *Futuribles*, mai 1998, pp. 5-27.
- B. Boidin, 2004, « Quel apport des indicateurs composites de bien-être et de développement ? », *1ères journées du développement du GRES*, septembre 2004, 21 p. (www.ced.u-bordeaux4.fr/GresPrg04/BA04boidin.pdf).
- J. Breda, « D'une mesure synthétique du bien être », texte présenté au colloque du Réfips (Réseau francophone international pour la promotion de la santé), « Connaître et surveiller pour agir sur la santé des populations ». Montréal du 18 au 20 juin 1997.
- C. Capron, T. Eggerickx, J.-P. Hermia, 2002, « Les nouvelles dynamiques de peuplement dans les zones frontalières, en Wallonie », *Espace, populations, sociétés*, 2002, 1-2, pp. 83-98.
- O. Colicis, M. Debuissson, L. Dussart, C. Mainguet, L. Vanden Dooren, V. Vander Stricht, septembre 2004, *Les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie*, Rapport réalisé pour le Cabinet du Ministre-Président, J-C Van Cauwenberghe, 80 p.
- T. Eggerickx, 2003, « Le mouvement de périurbanisation à Bruxelles et en Wallonie. Son impact socio-démographique », *Chaire Quetelet 1999, Populations et défis urbains*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan, pp. 257-284.
- T. Eggerickx, C. Capron, J.-P. Hermia, M. Oris, 2002, *Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000)*, Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, Liège, Louvain-la-Neuve, 240 p.
- T. Eggerickx, J.-P. Hermia, C. Capron, M. Oris, 2000, « Une lecture de la soutenabilité de l'espace communal wallon », *Chaire Quetelet 2000 (21-24 nov. 2000)*, « *Population et développement II. Le développement peut-il être humain et durable ?* », 20 p. (à paraître).
- J. Gadrey, C. Ruyters, M. Laffut, 2006, « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie », *Etudes prospectives régionales*, 10, 137 p.
- A.-C. Guio (2004), « La pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie », *Discussion Papers*, Iweps, février, 36 p.
- J. Hindriks, F. Gérard, 2005, « Le palmarès des villes et commune en Wallonie : une approche en termes d'efficacité », *Regards Economiques*, n°35, 16 p.
- E. Maurin, 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, La république des idées, Seuil, s.l., 96 p.
- J.-P. Minvielle, X. Bry, 2003, « Critique de l'Indicateur de Pauvreté Humaine du PNUD et proposition d'un Indice Synthétique de la Pauvreté Humaine (ISPH) », *Cahier du C3ED*, n°03-02, février 2003, 26 p. (www.c3ed.uvsq.fr/archive/c3ed/Publications/cahier03-02.pdf).
- Quality of live in Europe*, 2004, European Foundation for Improvement of Living and Working Conditions.

Annexe. Les résultats de l'analyse en composante principale

Afin de tester la validité des indicateurs choisis pour chacune des dimensions retenues (tableau 1), une analyse en composante principale a été réalisée. L'objectif de ce type d'analyse est de synthétiser au mieux l'information dont on dispose. Elle consiste à regrouper sur un même facteur, les indicateurs dont la distribution entre les communes wallonnes et bruxelloises est similaire (ou opposée).

Tableau 3. Coefficients de corrélation entre les variables de l'indicateur et les 6 premiers facteurs de l'ACP

| Indicateurs | Facteurs | | | | | |
|--|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Revenu médian | -0,23 | 0,80 | -0,01 | -0,06 | -0,16 | 0,06 |
| Taux de chômage | 0,55 | -0,71 | 0,10 | -0,28 | 0,06 | -0,04 |
| Taux d'emploi | -0,61 | 0,62 | -0,13 | 0,23 | -0,18 | 0,07 |
| % d'enfants de moins de 15 ans vivant en ménage monoparental | 0,66 | -0,38 | 0,29 | -0,35 | 0,13 | 0,06 |
| % de la population âgée de plus de 65 ans vivant seule | 0,58 | -0,32 | 0,17 | 0,12 | 0,37 | -0,03 |
| % des personnes de 45-64 ans seules ou en situation de monoparentalité | 0,81 | -0,20 | 0,32 | -0,12 | 0,30 | 0,11 |
| Espérance de vie à la naissance | 0,07 | 0,71 | -0,12 | 0,02 | -0,08 | -0,21 |
| % de diplômés disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur | 0,10 | 0,87 | 0,09 | -0,23 | 0,11 | 0,17 |
| Part de travailleurs saisonniers ou à temps partiel | 0,07 | 0,08 | 0,08 | 0,79 | 0,22 | -0,15 |
| Part des minimexés dans la population en âge d'activité | 0,58 | -0,42 | 0,39 | 0,07 | 0,16 | -0,03 |
| % de logement ayant un chauffage central | 0,08 | 0,82 | 0,16 | 0,30 | 0,02 | -0,03 |
| Superficie moyenne /habitant | 0,10 | 0,61 | 0,06 | -0,11 | 0,60 | 0,15 |
| % de logements disposant d'une connexion Internet | -0,07 | 0,94 | 0,00 | -0,11 | -0,05 | 0,02 |
| % de logements disposant de double vitrage | -0,44 | 0,62 | 0,02 | 0,20 | -0,26 | -0,20 |
| % de logements disposant de deux salles de bain et plus | -0,03 | 0,85 | -0,03 | -0,07 | 0,21 | -0,09 |
| oxyde d'azote par km ² | 0,76 | -0,03 | 0,26 | -0,25 | -0,09 | -0,11 |
| Composés volatiles par km ² | 0,82 | -0,09 | 0,14 | -0,12 | -0,15 | -0,08 |
| Taux de criminalité | 0,66 | -0,15 | 0,51 | 0,05 | 0,02 | 0,02 |
| Superficie des terres agricoles | -0,64 | 0,00 | -0,09 | -0,35 | -0,52 | 0,12 |
| Superficie des terrains boisés | -0,32 | -0,10 | -0,02 | 0,51 | 0,67 | -0,16 |
| Superficie bâtie | 0,93 | 0,21 | 0,02 | -0,09 | -0,05 | 0,13 |
| Rapport des postes de travail sur la commune à la pop. d'âge actif (15-64 ans) | 0,48 | 0,11 | 0,64 | 0,22 | -0,02 | 0,03 |
| Proportion de locataire | -0,08 | -0,12 | 0,02 | 0,78 | -0,07 | 0,12 |
| Rapport des usagers (en semaine) de la gare à la population totale | 0,13 | 0,10 | 0,73 | -0,07 | -0,18 | -0,10 |
| Rapport des généralistes INAMI à la population et Rapport des généralistes INAMI à la superficie | 0,83 | 0,19 | 0,10 | 0,10 | 0,00 | 0,19 |
| Rapport des pharmacies INAMI à la population et Rapport des pharmacies INAMI à la superficie | 0,89 | 0,05 | -0,03 | 0,16 | -0,06 | 0,13 |
| Rapport des lits en maisons de repos aux plus de 65 ans | 0,09 | -0,05 | 0,08 | -0,03 | -0,08 | 0,81 |
| Rapport des places en crèches et chez des gardiennes aux enfants de 0 à 3 ans | 0,20 | 0,63 | 0,41 | -0,05 | 0,15 | 0,13 |
| Rapport des enfants fréquentant les écoles maternelles aux enfants de 3 à 6 ans | 0,10 | 0,09 | 0,52 | 0,01 | 0,28 | 0,46 |
| Rapport des enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires à la population en âge d'obligation scolaire | 0,15 | -0,04 | 0,77 | 0,05 | 0,15 | 0,18 |

Dans ce cas précis, il s'agissait de vérifier comment les variables pressenties pour appréhender une même dimension se regroupaient ou se complétaient. Afin de faciliter l'analyse, trois variables n'ont pas été intégrées : l'évolution des taux de chômage et des taux d'emploi car elles étaient les seules variables dynamiques ainsi que l'année de construction des logements et la présence

d'infrastructures sportives et culturelles. Si, sur un plan conceptuel, ces quatre variables viennent bien compléter les dimensions auxquelles elles se rapportent, en ajoutant des nuances importantes, au niveau de l'analyse factorielle, force est de reconnaître qu'elles viennent quelque peu perturber les résultats. Enfin, les quatre variables se rapportant aux médecins et aux pharmacies ont été regroupées deux à deux afin d'éviter une certaine redondance.

Les résultats de l'analyse ont permis de retenir six facteurs, ceux dont la valeur propre est supérieure à l'unité, soit les facteurs dont la valeur explicative est supérieure à celle d'une seule variable prise isolément. Le premier facteur est clairement un facteur d'urbanité. Il oppose la superficie des terres agricoles à certains phénomènes socio-démographiques particulièrement présents dans les espaces urbains : familles monoparentales, isolés, pollution, densité du bâti. Le deuxième facteur est davantage construit autour des variables économiques et du logement. Ces deux dimensions sont étroitement corrélées, ce résultat étant somme toute assez logique.

La troisième dimension reprend ensemble les taux de criminalité, le nombre de postes de travail par rapport aux actifs et l'importance de la gare de chemin de fer présente sur le territoire communal. Cette association peut sembler a priori assez singulière mais, une gare importante de même qu'un pôle d'emploi sont des lieux qui attirent la foule et celle-ci « suscite » davantage une certaine petite criminalité. Enfin, les quatrième, cinquième et sixième dimensions reprennent des variables qui sont en forte opposition spatiale (espaces boisés et terres agricoles) ou peut corrélées avec les autres variables utilisées pour l'analyse.

Le résultat de cette analyse est assez intéressant, il montre que certaines variables doivent être fusionnées pour bien appréhender la dimension à laquelle elles se rapportent : espaces boisés et superficie agricole doivent se combiner pour former la proportion d'espaces verts. Certaines variables, surtout celles liées aux services se distribuent sur les différents axes. Cela tient à ce qu'elles renvoient à des services et à des besoins différents. La concentration des médecins et des pharmacies est surtout une réalité en milieu urbain. La situation des autres services est liée à d'autres paramètres (not. proximité et accessibilité pour les écoles).

Cette analyse montre aussi les limites d'une approche purement statistique. S'il fallait se limiter aux premiers facteurs (les plus importants), on négligerait certaines facettes des différentes dimensions envisagées. Or, la réalité que l'on veut analyser ici est complexe et doit être appréhendée dans toute sa diversité.

Annexe 3 :

CYTISE WEB et CYTISE QUARTIER

Logiciel de présentation géostatistique interactive

Jean-Paul Sanderson, Thierry Eggerickx, Luc Dal,
GéDAP-U.C.L.

1. Introduction

CYTISE WEB est un site Internet rassemblant une série de données statistiques relatives aux communes wallonnes et pouvant être interrogé de manière interactive. Il est développé par le GéDAP de l'Université catholique de Louvain à la demande de la Région wallonne. Ce site et sa base de données interactives sont l'aboutissement d'un long processus qui trouve ses prémises en 1984 dans le cadre d'une collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, au sein d'un programme intitulé « Dialogue pour l'Avenir. Démographie et Société ». Ce parcours sera marqué par différentes réalisations, dont les Atlas géostatistiques des quartiers des villes de Charleroi et de Namur²¹.

A l'origine, il s'agissait de produire des statistiques démographiques à partir des données du Registre National. Par la suite, la problématique des logements, celles des ménages et tout un ensemble de caractéristiques socio-économiques y ont été ajoutées de façon à dresser un tableau de plus en plus complet de chacune des 262 communes wallonnes.

Plusieurs versions en site propre ont permis de développer l'outil²², qui aujourd'hui est mis à la disposition des administrations wallonnes, tant régionales que communales, mais aussi du grand public via l'adresse Internet suivante : http://mrw.wallonie.be/dgatlp/cytise_communes/. L'objectif ultime de ce travail, l'accès pour les communes wallonnes à un outil performant et convivial d'informations statistiques, trouve ici un premier aboutissement. Un second consistera en la réalisation de CYTISE QUARTIER, un système de production de données à l'échelle infra-communale.

Dans la suite de cet article, nous allons présenter CYTISE WEB plus en détail afin d'en souligner les grandes caractéristiques. Nous traiterons également des développements futurs de l'outil, dont la version CYTISE QUARTIER. Toutefois, avant d'aborder ces différents points, il convient de s'attarder sur l'intérêt des statistiques démographiques et socio-économiques à l'échelle locale.

2. Pourquoi une statistique locale ?

Vue sous le prisme de la démographie, une statistique locale pose plusieurs problèmes²³ :

- la disponibilité des données et leur mise à jour ;
- le respect de la vie privée ;
- la fiabilité statistique des indices calculés.

Sur le plan de la disponibilité des données, le développement de l'outil informatique a permis de collecter davantage de données, de les centraliser et de les fiabiliser. Aujourd'hui, nombre de données démographiques et socio-économiques sont disponibles auprès de la **Direction générale Statistique et Information économique (anciennement Institut national de statistique (INS))** à une échelle très fine.

²¹ POULAIN M. (1999), *Atlas géostatistique des quartiers, Ville de Namur*, 64 p. ; VILLE DE CHARLEROI (sous la direction scientifique de M. POULAIN) (2001), *Atlas géostatistique des quartiers, Charleroi*, 72 p.

²² DAL L., EGGERICKX T. et SANDERSON J.-P. (2004), « CYTISE III, un outil de connaissance socio-démographique des communes wallonnes » in *Stratégies de développement territorial à l'échelle communale, Actes des 3ème rencontre de la Conférence Permanente du Développement Territorial, 19 novembre 2003*, CPDT, Liège, pp.55-56.

²³ EGGERICKX Th. (2003), « La démographie comme aide à la gestion locale », in De Bartolo G. et Poulain M. (sous la dir.de), *La démographie appliquée au service de l'entreprise et de la gestion publique, Actes du séminaire de l'AIDELF (Cosenza, avril 1995) et de la session spéciale du Congrès de l'EAPS (Cracovie, juin 1997)*, AIDELF, Paris, pp. 55-70.

Les données démographiques sont mises à jour annuellement de même que certaines données économiques (ex. : revenu, coût de l'immobilier,...) ; d'autres le sont avec une périodicité plus grande via le recensement (ex. : données sur le logement). Il est donc possible de dresser un état des lieux dynamique de la situation de chaque commune belge. Autrement dit, l'appareil statistique belge permet de dresser un portrait démographique et socio-économique fin de la commune à un moment donné et d'en suivre l'évolution dans le temps. Par ailleurs, la plupart de ces données étant centralisées, des protocoles de collecte ont été établis pour nombre d'entre elles, de telle sorte qu'elles sont collectées de la même manière sur l'ensemble du territoire ce qui autorise la comparaison des résultats.

Le respect de la vie privée est un enjeu déontologique important. Il est indispensable d'éviter tout risque d'identification d'une personne sur la base des caractéristiques sociodémographiques utilisées. L'objectif de ce projet est bien de décrire finement la situation d'entités géographiques (communes, quartiers), mais en aucun cas de s'attacher aux spécificités individuelles. C'est la raison pour laquelle les données livrées par l'INS sont anonymisées et le plus souvent agrégées, au minimum à l'échelle des secteurs statistiques²⁴. C'est aussi pour cette raison que nous imposons une taille minimale de population à chaque quartier, taille en-dessous de laquelle, les indices sont en porte-à-faux par rapport au respect de la vie privée et perdent toute crédibilité statistique. Travaillant sur des petites populations (surtout à l'échelle des quartiers), il a fallu veiller à constituer des ensembles suffisamment peuplés pour obtenir des résultats pertinents et comparables. La détermination d'intervalles de confiance permet de valider l'interprétation des résultats observés.

Au-delà de ces problèmes techniques et déontologiques, se pose la question de l'intérêt d'une statistique locale. Pratiquement, quelle peut être l'utilité pour un décideur politique ou un simple citoyen de disposer d'un tel outil d'observation ? Il s'agit bien évidemment d'un outil de connaissance et « d'objectivation » de situations à priori méconnues ou de réalités simplement perçues. L'univers communal, et à fortiori infra-communal est celui de la diversité, de la variété des caractéristiques et des comportements sociodémographiques. C'est également celui où émergent des inégalités et des anomies insoupçonnées à l'échelle régionale, par exemple (Eggerickx, Sanderson, 2005). Quelques exemples suffiront à étayer notre propos.

Commençons par un indicateur basique en démographie : l'évolution de la population. La Région wallonne a enregistré, entre 2000 et 2005, une augmentation de population de 56.426 personnes, soit un peu moins de 2 %. Or, ce chiffre cache de grandes disparités, puisqu'il varie au niveau local de -4,2% à Saint-Georges-sur-Meuse à +10,6% à Attert. Les conséquences de ces évolutions démographiques contrastées seront bien évidemment très différentes.

Examinons à présent l'évolution du nombre de ménages dans ces deux communes. Saint-Georges-sur-Meuse perd des habitants mais également, dans une moindre mesure, des ménages (et plus particulièrement des ménages de plus de deux personnes) ce qui peut influencer sur la demande de logements au niveau local. Attert, connaît une situation inverse. Pratiquement, une analyse plus fine de la situation permettra de déterminer quelles sont les caractéristiques de la population « gagnée » ou « perdue » : s'agit-il de jeunes en phase de décohabitation et à la recherche d'un premier emploi (20-30 ans) ; s'agit-il de ménages avec enfants ? Autant d'éléments susceptibles de peser sur des décisions politiques ayant un impact sur la vie quotidienne des habitants : création de crèches, d'espace récréatif ou d'accueil à destination de jeunes, de très jeunes ou de personnes âgées...

Tableau 1. Evolution de la population entre 2000 et 2004

| Entités observées | Nombre d'individus en plus ou en moins | Taux d'accroissement de la population | Nombre de nouveaux ménages |
|-------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|
| Région wallonne | 56.426 | 1,68% | 68219 |
| Saint-Georges-sur-Meuse | -279 | -4,20% | -54 |
| Attert | 460 | 10,58% | 172 |

²⁴ Les secteurs statistiques sont un découpage de l'espace communal réalisé au lendemain de la fusion des communes de manière à permettre la collecte des données à l'échelon infra-communal. Ces secteurs sont régulièrement mis à jour par les services de la [Direction générale Statistique et Information économique](#).

Un autre exemple peut être donné à partir de l'âge moyen. A l'échelle des provinces, l'écart entre les valeurs minimales et maximales est de 1,7 année²⁵. Pour les arrondissements, cette différence passe à 3,2 années, alors que pour les communes, elle atteint presque 9 années et concerne des localités frontalières. Attert, commune proche de la frontière avec le Grand Duché de Luxembourg, est la commune wallonne la plus jeune, avec un âge moyen de 34,4 ans... ce qui correspond à la moyenne régionale de 1930. A l'opposé, Vresse-sur-Semois, près de la frontière française, est la commune wallonne où l'âge moyen est le plus élevé – 43 ans, ce qui correspond à la moyenne régionale projetée pour 2030²⁶. En d'autres termes, sur une échelle du temps, on pourrait estimer qu'il y a un siècle de différence entre ces cas extrêmes.

Tableau 2. La variabilité du vieillissement de la population selon le niveau du découpage spatial. Wallonie – 1^{er} janvier 2002²⁷

| Indices | Valeurs | Provinces (5) | | Arrondissements (20) | | Communes (262) | |
|-------------------|------------|---------------|-------------|----------------------|-------------|----------------|---------------|
| | | | | | | | |
| Age moyen (année) | Minimum | 38,3 | Luxembourg | 37,4 | Bastogne | 34,4 | Attert |
| | Maximum | 40,0 | Liège | 40,6 | Liège | 43,0 | Vresse/Semois |
| | Différence | 1,7 | | 3,2 | | 8,6 | |
| Moins 20 ans (%) | Minimum | 24,0 | Liège | 22,9 | Liège | 20,9 | Liège |
| | Maximum | 26,8 | Luxembourg | 28,2 | Bastogne | 31,4 | Attert |
| | Différence | 2,8 | | 5,3 | | 11,5 | |
| 60 ans et + (%) | Minimum | 19,5 | Brabant Wal | 19,5 | Brabant Wal | 13,4 | Thimister |
| | Maximum | 22,1 | Liège | 23,0 | Liège | 29,4 | Daverdisse |
| | Différence | 2,6 | | 3,5 | | 16,0 | |
| 80 ans et + (%) | Minimum | 3,4 | Brabant Wal | 3,1 | Arlon | 2,1 | Attert |
| | Maximum | 3,9 | Liège | 4,4 | Tournai | 6,5 | Florenville |
| | Différence | 0,5 | | 1,3 | | 4,4 | |

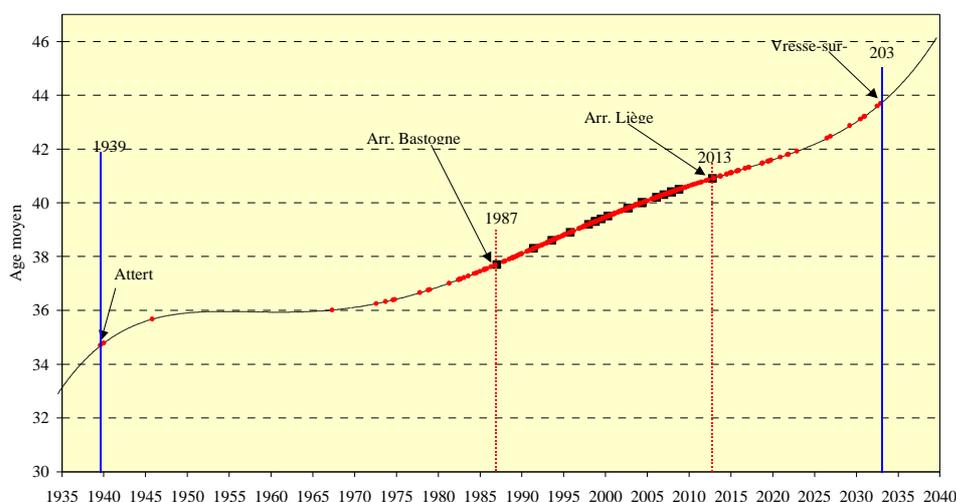
Nous terminons par un exemple qui met en exergue les inégalités insoutenables que l'on observe encore aujourd'hui en terme de mortalité entre milieux de résidence. Nous avons calculé des tables de mortalité pour les années 1979-1983 et 2000-2004 pour l'agglomération de Charleroi et les communes d'ancienne périurbanisation situées au sud de Bruxelles, en Brabant Wallon (Waterloo, Rixensart, Lasne, etc...). Il y a une vingtaine d'années, l'espérance de vie à la naissance des hommes résidant à Charleroi était de 67,5 ans et de 71,4 ans pour leurs homologues brabançons, soit un différentiel de 3,9 années. Depuis, les écarts se sont accrus, puisqu'un carolorégien aujourd'hui à une durée moyenne de vie de 72,5 ans et un brabançon, de 77,8 ans, soit une différence de 5,3 ans. L'ampleur et l'accroissement des inégalités se marquent davantage encore si l'on compare l'évolution des risques de décéder (quotients de mortalité) en fonction de l'âge. La figure 2 trace en fonction de l'âge et de la période la différence de probabilité de décéder des hommes habitant à Charleroi et des hommes résidant dans les communes les plus « huppées » du Brabant Wallon. Toute situation au-dessus du référant 100 (la situation du Brabant Wallon aux deux périodes) indique une surmortalité. Celle-ci est très nette aux deux périodes pour toutes les tranches d'âges. Néanmoins, les différences entre nos deux milieux de résidences se sont sensiblement amplifiées au cours de ces dernières décennies, stigmatisant ainsi des inégalités de plus en plus criantes et largement insoupçonnées. Ainsi, si il y a 20 ans, un habitant (homme) de Charleroi âgé de 30 à 60 ans avait en moyenne un risque de décéder 70 % plus élevé que le résidant brabançon, aujourd'hui, cette probabilité est multipliée par 2,5 (150 %).

²⁵ Signalons que la différence entre la Flandre et la Wallonie est de 0,9 année.

²⁶ DEBUISSON (M.), EGGERICKX (T.), HERMIA J.-P. POULAIN (M.), (2000), *L'évolution de la population. L'âge et le sexe*, Monographie 1 du recensement de la population de la Belgique, Institut National de Statistique, Bruxelles, 168 p.

²⁷ EGGERICKX T, SANDERSON J-P, (2004), op. cit.

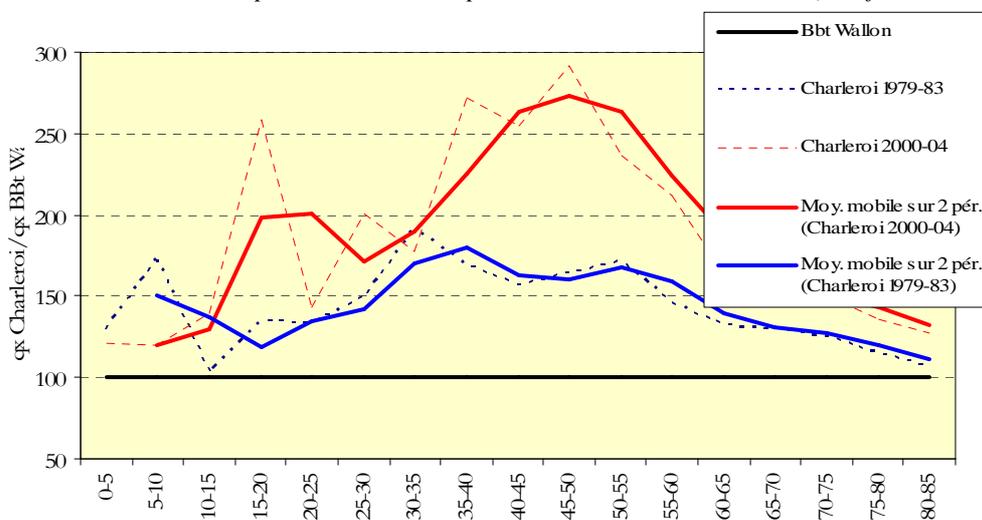
Figure 1. Evolution de l'âge moyen en Belgique et comparaison avec la situation actuelle des communes wallonnes.



Face à cette diversité de situations et à ces inégalités, il importe de développer une démarche informative permettant, d'une part, de positionner sa commune dans l'univers communal régional et, d'autre part, de connaître l'ampleur des variations infra-communales. Certes, dans bon nombre de cas, les autorités communales ont une connaissance empirique des caractéristiques et des comportements sociodémographiques de la population de leur commune. Elles savent dans quels quartiers se concentre tel ou tel type de population. L'intérêt d'une statistique communale est de compléter cette connaissance subjective en y apportant des éléments plus objectifs. Avec Cytise, nous avons donc développé un tableau de bord statistique des communes permettant de connaître leur situation et d'en suivre l'évolution, au moins depuis 1991. Cette situation ne pourra être appréciée qu'en termes de comparaison avec la Région, l'arrondissement, la province ou, plus proche, avec les communes voisines.

Certes, il est peu probable que des mesures de politique locale puissent avoir une influence sur des grandes tendances comme le vieillissement de la population, la hausse du coût de la vie... Mais, elles peuvent faciliter la vie des habitants dans ce contexte précis en favorisant l'ouverture de crèches là où elles sont nécessaires, en développant des programmes d'actions concertés avec la ou les communes voisines qui auraient les mêmes caractéristiques ou seraient confrontées aux mêmes problèmes.

Figure 2. Les rapports de quotients de mortalité par groupe d'âge entre l'Agglomération de Charleroi et la première couronne périurbaine du Brabant Wallon (= référence 100)



On le voit, l'enjeu est de taille et c'est précisément à celui-ci qu'un outil comme CYTISE WEB peut apporter des éléments de réponses. Partant du constat que les communes ne sont pas toujours outillées pour construire leur propre tableau de bord communal et que, par ailleurs, les données statistiques sont souvent éparses, d'un accès pas toujours aisé et présentées sous des formats très différents, la Région wallonne et le GÉDAP ont voulu rassembler un maximum de données statistiques dans le même environnement informatique afin de les mettre à disposition des communes.

En outre, CYTISE WEB présente un ensemble de données inédites qui ne font l'objet d'aucune publication statistique et/ou qui ne sont pas calculées à l'échelle communale. C'est le cas par exemple de la répartition des ménages selon leur type ou leur taille, de tables de mortalité spécifiques, ou encore d'indicateurs de migrations selon l'âge et le sexe, tels que par exemple, les soldes migratoires par âges (voir explication plus loin). Ces nouveaux indicateurs ont été intégrés en fonction de leur utilité : un solde migratoire permet de déterminer dans quelle mesure une commune est attractive ou répulsive pour un groupe d'âge donné.

Rassemblant un maximum de données au niveau communal et proposant de nouveaux indicateurs et de nouvelles approches, CYTISE WEB entend constituer la base d'un tableau de bord communal.

3. CYTISE WEB : son objectif et son contenu

CYTISE WEB est une base de données statistiques portant sur les 262 communes wallonnes et leurs principaux agrégats (arrondissements, régions urbaines, etc.), les trois régions et l'ensemble du Royaume. Un logiciel lui est couplé permettant à l'utilisateur d'interroger cette base de données de manière aisée et conviviale. Elle est développée par le GÉDAP de l'Université catholique de Louvain à la demande de la Région wallonne. CYTISE WEB fournit un ensemble de données sociodémographiques sur chaque commune ou ensemble de communes avec comme objectif de produire un outil d'aide à la décision d'un abord facile et d'une utilisation aisée.

Cet objectif général - fournir un outil d'aide à la décision - implique de :

- caractériser l'ensemble des 262 communes wallonnes à partir de données socio-démographiques actualisées, fiables et strictement comparables ;
- permettre une comparaison aisée entre les caractéristiques de chacune de ces communes, soit entre elles, soit par comparaison avec des valeurs agrégées à l'échelle de la région, des provinces ou des arrondissements ou de tout autre espace défini ;
- proposer un large éventail de tableaux comparatifs et de représentations graphiques et cartographiques directement accessibles permettant d'appréhender au mieux le positionnement de chacune des communes dans l'univers wallon.

Cytise repose sur l'exploitation de deux bases de données principales :

- les données extraites des recensements de 1991 et 2001 (Enquête socio-économique);
- les données résultant d'une exploitation statistique du Registre national à chaque 1^{er} janvier depuis 1991.

A ce corpus de données sont venues s'ajouter d'autres informations de diverses provenances : statistiques fiscales, statistiques immobilières, données environnementales sur la qualité de l'air, etc. L'ensemble de ces informations statistiques s'articule selon deux dimensions interdépendantes : la dimension spatiale et la dimension temporelle.

La dimension spatiale est constituée des 262 communes wallonnes, des 20 arrondissements wallons, des 5 provinces wallonnes, des 3 régions de la Belgique et du pays dans son ensemble. A ces découpages administratifs, on peut ajouter le regroupement des communes wallonnes selon la typologie mise au point par l'I.N.S.²⁸ qui découpe une partie de l'espace wallon en régions urbaines (Bruxelles, Charleroi, La Louvière, Liège, Mons, Namur, Tournai, Verviers auxquelles on a ajouté un regroupement en communes rurales et petites villes pour les communes n'appartenant pas à une région

²⁸ VAN DER HAEGEN H., VAN HECKE E., JUCHTMANS G., (1996), « Les régions urbaines belges en 1991 », *Etudes statistiques*, n°104, pp. 3-42.

urbaine). En outre, chaque utilisateur a la possibilité de définir ses propres agrégats de communes et de les stocker dans la « mémoire » du logiciel.

La dimension temporelle est liée aux informations contenues dans la base de données. Ainsi, la plupart des données démographiques couvrent la période 1991-2005, tandis que les données fiscales et immobilières, par exemple, remontent plus loin dans le temps.

Les thématiques abordées actuellement sont la population, les ménages, les migrations, le logement, l'environnement et la dimension socio-économique ; chacune de ces thématiques propose plusieurs indicateurs. Le contenu de Cytise est amené à s'enrichir par de nouveaux thèmes, tableaux et indicateurs. Par ailleurs, chacun des indicateurs présents sera mis à jour régulièrement.

4. CYTISE WEB : son principe de fonctionnement

• L'inscription

Pour utiliser CYTISE WEB, il convient de s'inscrire. Cette opération est gratuite et requiert seulement une adresse e-mail. CYTISE WEB est donc accessible à tous. Une fois inscrit, vous recevrez un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à la page d'interrogation de CYTISE WEB.

Dans sa configuration actuelle, cette page d'interrogation de CYTISE WEB offre cinq possibilités :

- des comparaisons spatio-temporelles entre deux entités spatiales ou une même entité à deux dates différentes ;
- des tableaux de synthèse reprenant des résultats pour l'ensemble des communes wallonnes et les différents découpages administratifs ;
- des évolutions chronologiques permettant de comparer l'évolution d'une commune avec une autre ;
- des cartes permettant une lecture spatiale de chaque indicateur ;
- un module statistique qui permet notamment de « croiser » deux variables entre elles.

Pour chaque requête, Cytise produit des tableaux et des figures, lesquels sont directement exportables en Excel. Dans la suite, nous allons présenter quelques exemples d'utilisation de CYTISE WEB.

• Les comparaisons spatio-temporelles

La rubrique « comparaisons spatio-temporelle » permet, pour une variable donnée, de caractériser une commune par rapport à une autre commune, à un arrondissement, à une province, à la Région ou au Royaume. Il est également possible de comparer l'évolution temporelle d'une situation en sélectionnant la même commune, mais à deux dates (ou période) différente.

De nombreux travaux²⁹ ont démontré que la croissance d'une commune était principalement influencée par la migration interne, à savoir les changements de résidence entre communes à l'intérieur de la Belgique. Le solde migratoire, soit la différence entre le nombre de personnes entrées dans la commune et le nombre de personnes sorties au cours d'une période de temps donnée, permet de chiffrer la contribution de l'apport migratoire à l'évolution du chiffre de la population d'une commune. Si le solde est positif (supérieur à 0), on dira que la commune est « attractive » et, au contraire, il est négatif, elle sera « répulsive ». Ces soldes peuvent être ventilés par groupe d'âges, ce qui permettra de déterminer l'attractivité et la répulsivité d'une commune en regard de l'âge.

Si on s'intéresse par exemple aux migrations dans le Namurois, Cytise permet de comparer les soldes migratoires de la ville de Namur, avec ceux de l'ensemble de l'arrondissement de Namur, avec ceux des communes entourant la ville ou encore avec ceux d'une autre grande ville, telle que Liège.

²⁹ EGGERICKX T, SANDERSON J-P, (2004), op. cit., DEBUISSON (M.), (2000), op. cit., EGGERICKX (T.), POULAIN (M.), (1996), « De la variabilité des paramètres démographiques pour les petites populations », Espace, Populations et Sociétés, Mélanges D. Noin, n°1, pp. 93-102.

Illustrons ceci à l'aide de deux exemples. Comparons tout d'abord la situation de la commune de Namur à celle de l'ensemble de l'arrondissement.

Alors que ce dernier gagne des habitants à tous les âges, Namur se révèle très attractive pour les individus appartenant aux catégories d'âges 15-29 ans. Cela résulte à la fois de son rôle de pôle universitaire dans la province, qui lui permet d'attirer beaucoup de jeunes désirant poursuivre des études supérieures, mais également de son rôle de ville et de pôle d'emploi, des arguments en faveur des jeunes en phase d'émancipation et à la recherche de leur premier emploi. Par ailleurs, Namur se révèle aussi légèrement attractive à partir de 45 ans. Cette caractéristique s'explique au moins en partie par l'environnement très diversifié que propose la commune. Celle-ci comprend non seulement un centre urbain dense mais aussi des entités plus rurales. Enfin, Namur perd des jeunes ménages (30-39 ans) accompagnés de leur(s) enfants de moins de 10 ans.

Le deuxième exemple confronte la situation des communes de Namur et de Liège. La comparaison avec Liège, montre que ces deux villes connaissent des réalités différentes. Si les deux courbes ont des allures similaires, l'intensité du phénomène se marque davantage à Liège. Namur perd proportionnellement moins d'habitants parmi les jeunes ménages et les enfants en bas âges, alors que Liège gagne davantage de jeunes (15-30 ans). Au-delà de 40 ans, Liège continue à perdre des habitants alors que Namur en gagne. Sans doute peut-on y voir une des conséquences de la diversité paysagère de Namur, évoquée plus haut, ce qui est moins le cas de Liège.

Figure 3. Solde migratoire par âge au cours de la période 2000-2004 pour la ville de Namur et son arrondissement

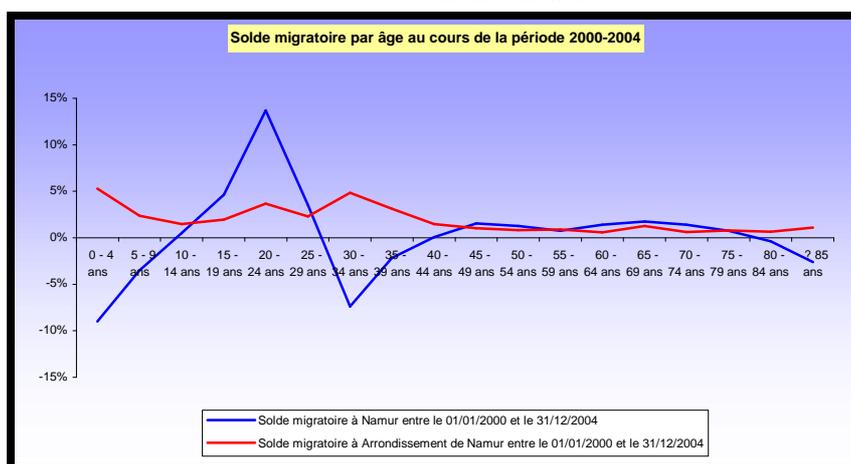
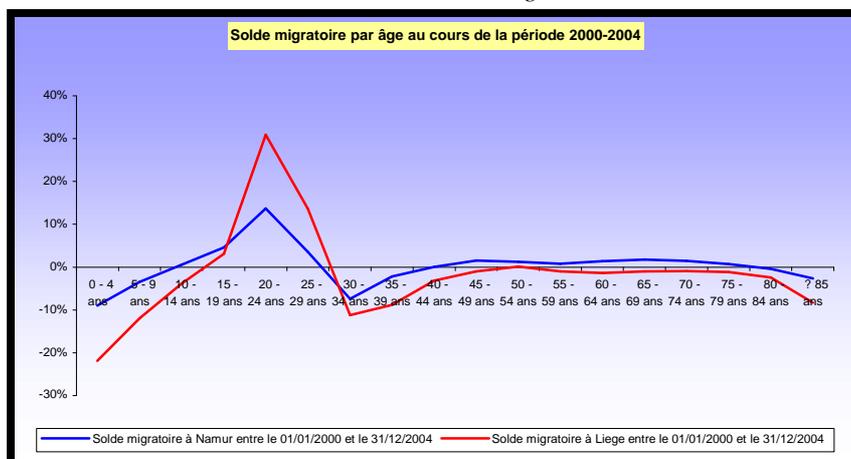
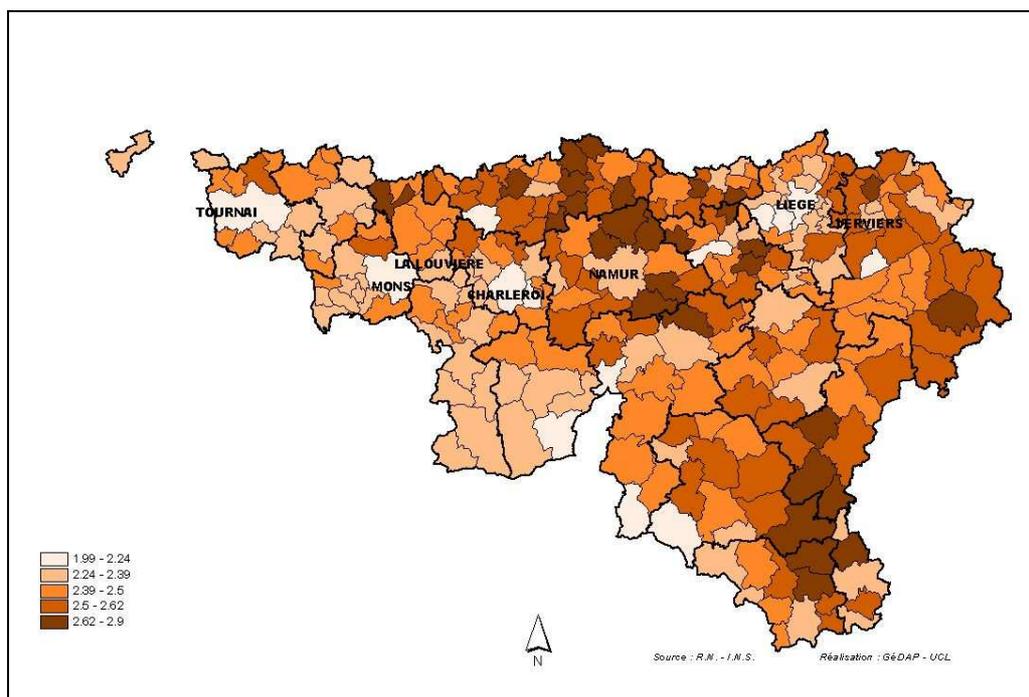


Figure 4. Solde migratoire par âge au cours de la période 2000-2004 pour la ville de Namur et la ville de Liège



La plupart des indicateurs calculés par Cytise peuvent être présentés sous la forme d'une carte. L'intérêt de cette approche est de pouvoir replacer la commune dans l'ensemble de l'univers communal de la Wallonie. Si on s'intéresse, par exemple, à la taille moyenne des ménages, on constate que les moyennes les plus faibles concernent les grandes villes et les villes moyennes, ainsi que quelques communes plus isolées comme Vresse-sur-Semois et Bouillon qui connaissent une situation démographique assez particulière. Les tailles les plus élevées se concentrent dans le Brabant wallon, le Namurois, le sud du Luxembourg et dans une moindre mesure, le sud de la province de Liège. Il s'agit là de communes qui sont très attractives pour les jeunes ménages. Proches des centres urbains ou des grands axes autoroutiers, ces communes attirent une population assez jeune, aisée, travaillant en ville, mais ne souhaitant pas ou plus y résider.

Figure 5. La taille moyenne des ménages au 1^{er} janvier 2005



Ces quelques exemples permettent d'illustrer le contenu de CYTISE WEB. Toutefois, l'outil n'est pas figé et un premier développement est déjà prévu et en chantier, la réalisation d'un CYTISE QUARTIER.

5. CYTISE QUARTIER

A l'origine de ce projet, un constat simple : les différences et/ou les inégalités sociodémographiques sont plus importantes à l'intérieur des communes qu'entre communes voisines. De même, une part importante des migrations s'effectue sur de très courtes distances, à l'intérieur même des communes. Ainsi, on dénombre en moyenne chaque année près de 1 million de migrations, définies comme un changement de logement. Près de la moitié concerne un déplacement à l'intérieur même du périmètre d'une commune. Enfin, s'il est important de pouvoir dresser un état général d'une commune, il est tout aussi utile de pouvoir examiner les différentes composantes. Dans un souci de gestion optimale, notamment en termes d'aménagement du territoire et de besoins de logement, il est donc impératif de prendre en considération cette dimension infra-communale.

La réalisation de ce travail se scinde en deux phases. La première, qui est terminée, a été réalisée dans le cadre de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial (CPDT). Elle visait à élaborer une trame géographique – un découpage spatial de la commune en « quartiers » – définissant l'unité spatiale optimale permettant une analyse de la situation sociodémographique au niveau infra-communal. La seconde, actuellement en cours, consiste à construire la structure informatique de l'outil et à définir l'ensemble des indicateurs pertinents à l'échelon infra-communal.

Le travail de délimitation des quartiers repose sur une double approche : l'une théorique, l'autre empirique. La partie théorique vise à définir le quartier comme un espace présentant une certaine unité géographique (en considérant les voies ferrées, les cours d'eau... comme autant de frontières possibles) et comme un lieu de vie objectivement identifiable (anciennes communes, etc.), tout en tenant compte des contraintes liées à l'objectif poursuivi :

- la disponibilité des données : la majorité des statistiques publiées par l'INS (source principale de données pour CYTISE) est disponible à l'échelle des secteurs statistiques. Dès lors, les quartiers définis doivent impérativement représenter une somme de secteurs statistiques ;
- le respect de la vie privée ;
- la signification statistique des indicateurs calculés.

Le découpage proposé repose sur la combinaison de 14 critères précis :

1. Il faut éviter de constituer des unités trop petites, c'est-à-dire regroupant peu d'individus. Le quartier doit regrouper un nombre suffisant de citoyens sans toutefois excéder un seuil maximum. Néanmoins, certains quartiers, notamment en zone rurale, pourront avoir une taille inférieure. Dans ce cas, le calcul de certains indices nécessitera l'agrégation de plusieurs quartiers contigus.
2. Les quartiers doivent constituer une somme de secteurs statistiques spatialement contigus.
3. Le découpage d'une commune en quartier doit proposer une partition du territoire de telle façon que chaque logement et chaque citoyen qui y réside habituellement appartiennent à un et un seul quartier.
4. Le quartier constitue une aire formant un espace d'un seul tenant.
5. Le quartier a une superficie assez comparable, tout en étant généralement plus étendu en zone rurale, et plus petit dans une zone de haute densité de peuplement.
6. La forme d'un quartier ressemble dans la mesure du possible à celle d'un disque limitant ainsi les distances à l'intérieur de celui-ci.
7. Le quartier doit correspondre à un centre de peuplement où les citoyens vivent en convivialité sur un même territoire qui est leur espace de vie commun.
8. Les limites des quartiers respectent, dans la mesure du possible, les limites anciennes, historiquement parlant, pour autant que celles-ci séparent des aires de comportement et de mentalité a priori dissemblables.
9. Les limites précises d'un quartier sont définies en prenant en compte des ruisseaux, le tracé des voies de chemin de fer et d'autoroutes...
10. Les changements de reliefs, de paysage ou de type d'habitat peuvent également être pris en compte pour la délimitation d'un quartier.
11. Les deux côtés d'une même rue font partie du même quartier, sauf dans quelques cas exceptionnels qui pourraient être justifiés par des types d'habitat radicalement différents ou par une largeur inhabituelle de la voirie.
12. Lorsqu'une rue traverse successivement deux quartiers, la frontière entre ceux-ci est définie en fonction d'une discontinuité dans le bâti le long de cette rue.
13. Le caractère assez subjectif du sentiment d'appartenance à un quartier donné peut être pris en compte au nombre des critères de délimitation des quartiers même si ce sentiment n'est exprimé, à travers une enquête, que par une minorité des personnes concernées ;
14. Les limites des quartiers prennent en compte les zones de fonctionnalité des communes (ex. : les quartiers de police, etc.).

A l'issue de cette première étape, les 262 communes wallonnes étaient subdivisées en 2860 quartiers. Toutefois, il était indispensable de soumettre le découpage réalisé aux premiers destinataires, les communes, afin d'obtenir leur approbation ou, le cas échéant, leurs demandes de modification. En effet, celles-ci ont une connaissance approfondie de leur territoire et sont les plus à même de valider une partition en quartier.

C'est ainsi que chaque commune s'est vue adressée, par la Direction Générale des Pouvoirs Locaux, un courrier demandant leur avis sur le découpage proposé. Au total, plus de 70 % des communes ont participé à l'opération en validant le découpage proposé ou en suggérant des modifications. On est ainsi passé à 2.945 quartiers.

Tableau 3. Résultats du découpage en quartier proposé

| Provinces | Nombre de communes | Nombre de secteurs statistiques | Nombre de quartiers |
|----------------|--------------------|---------------------------------|---------------------|
| Brabant wallon | 27 | 1880 | 318 |
| Hainaut | 69 | 2958 | 912 |
| Liège | 84 | 2653 | 837 |
| Luxembourg | 44 | 1588 | 349 |
| Namur | 38 | 1997 | 529 |
| Total | 262 | 11076 | 2945 |

L'objectif de ce travail est de mettre à la disposition de chaque commune une information détaillée sur le territoire communal. Ainsi, Cytise quartier comprendra un volet cartographique important qui permettra d'appréhender les différences à l'intérieur de la commune. Si on prend l'exemple de l'âge moyen, on observe que Vresse-sur-Semois, la commune la plus vieille de Wallonie, qui présente un âge moyen de 43 ans, voit celui-ci varier de 39 à 55 ans soit plus de 16 ans d'écart. Seraing avec 41 ans d'âge moyen présente une structure à pleine plus homogène, variant de 35 à 46 ans soit 11 ans d'écart. .

4. En guise de conclusion : les perspectives

Aujourd'hui, CYTISE WEB est mis à la disposition des communes et d'ici quelques mois, CYTISE QUARTIER sera également mis en service. En initiant ces deux projets, la Région wallonne et le GédAP ont voulu doter les communes wallonnes d'un outil de connaissance assez unique. Aujourd'hui, seules quelques grandes villes belges (Anvers, Charleroi et bientôt Bruxelles) ou européennes (Amsterdam, Paris...) disposent d'un outil d'observation infra-communal.

En permettant au plus large public d'y accéder et en espérant que la curiosité d'abord puis l'intérêt y amèneront un nombre important d'utilisateurs, nous souhaitons que Cytise, dans ses différentes versions, demeure un outil évolutif. Chaque utilisateur peut formuler ses remarques ou suggestions via l'adresse mail du GédAP.

Enfin, Cytise devrait s'enrichir de nouvelles données tant démographiques que extra-démographiques et connaître de nouveaux développements qui permettront d'améliorer l'outil, mais aussi d'en accroître l'intérêt.